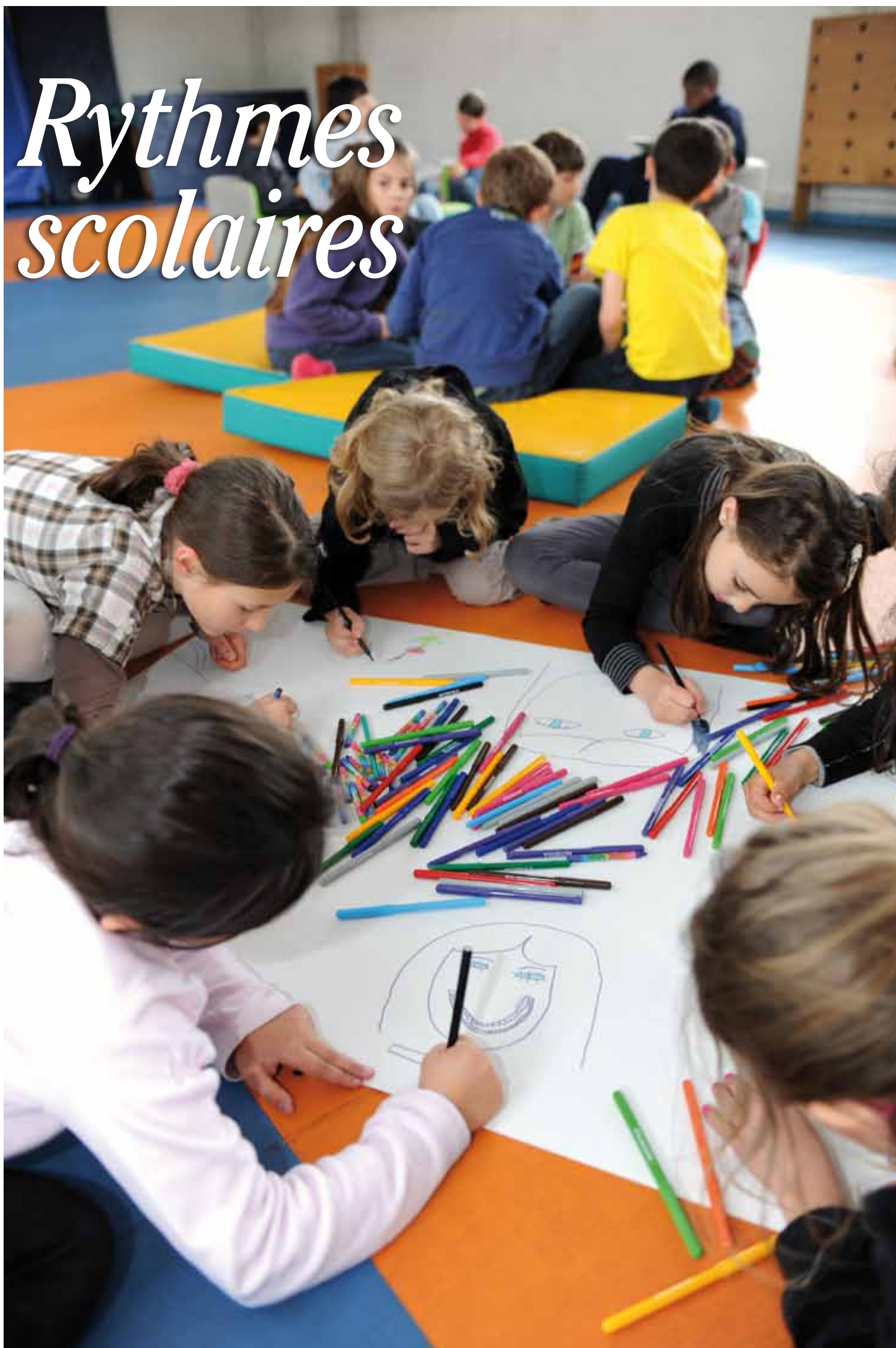


SMH MENSUEL

362



Juin 2013 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



Rythmes scolaires

■ CONCOURS

Créativité et Tic

Les réalisations sont à voir les 13 et 14 juin
► Page 7

■ RETRAITÉS

Citoyens à part entière

Retour sur les Assises gérontologiques
► Page 12

■ LOISIRS

École municipale des sports

Des stages sportifs tout l'été
► Page 19

■ ÉVÉNEMENT

Parc en Fête !

C'est samedi 22 juin de 10 h à minuit
► Page 20

Engagée en début d'année, la concertation autour de la mise en œuvre dans la commune de la réforme des rythmes scolaires, à la rentrée 2014, se poursuit avec l'ensemble des acteurs de l'éducation. La conférence-débat organisée par la Ville sur "l'aménagement des temps de l'enfant" a constitué un temps fort de réflexion collective ♦ Pages 10 et 11

L'AGENDA

Vendredi 7 juin

Réunion publique quartier Paul-Bert

À 18 h - Préau école élémentaire P.-Bert ♦

Samedi 8 juin

Demi-journée portes ouvertes

De 9 h à 12 h - Collège Fernand-Léger ♦

Dimanche 9 juin

Foire verte du Murier

De 9 h à 19 h - Le Murier ♦

Mercredi 12 juin

Médaillés de la Ville

À 18 h - L'heure bleue ♦

Jeudi 13 juin

Ciné-débat : Les jours heureux

Dans le cadre des 70 ans du CNR

À 20 h - Mon Ciné ♦

Vendredi 14 juin

Concours Créativité et Tic

Remise des prix

À 18 h - Mon Ciné ♦

Mardi 18 juin

Commémoration de l'Appel

À 11 h 30 - Monument de la Galochère ♦

Samedi 22 juin

Parc en fête !

De 10 h à minuit - Parc Jo-Blanchon

Concerts gratuits

À 19 h - Parc Jo-Blanchon ♦

Mercredi 26 juin

Olympiades intergénérationnelles

À 14 h - Place Karl-Marx ♦

Jeudi 27 juin

Conseil municipal

À 18 h - Salle du CM ♦

Dimanche 30 juin

Vide-greniers associatif

De 8 h à 18 h - Avenue Marcel-Cachin ♦

Jeudi 4 juillet

Inauguration des espaces publics Champberton

Place du marché ♦

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

“Neyrpic”, la justice conforte la Ville

SMH Mensuel – Vous avez de nouvelles informations concernant le projet Neyrpic à livrer aux Martinéroises et Martinérois. Quelles sont-elles ?

RENÉ PROBY : Effectivement, nous avons eu une bonne nouvelle au mois de mai ! Le jugement concernant le recours formé à l'encontre de l'arrêté déclaratif d'utilité publique est tombé. Il rejette tous les points fondamentaux du dossier monté contre “Neyrpic”. Je ne vous referai pas l'histoire sur ce projet, l'ensemble de la majorité et une partie de l'opposition n'attendaient plus que cette décision de justice pour être légitime au regard de la loi.

Le travail que nous menons depuis des années avec les services de la Ville pour garantir la cohérence du projet avec notre Plan local d'urbanisme en termes d'environnement, de réduction de surfaces commerciales sur l'avenue Gabriel-Péri, de rétablissement de friches industrielles, de renforcement du lien entre la ville et le domaine universitaire, ainsi que du pôle santé, de concertation préalable, est quotidien.

L'utilité publique a été renforcée par le juge, qui a conforté la notion d'intérêt général à travers les espaces publics qui allaient être créés. Aujourd'hui le projet Neyrpic est validé sur le droit. Sa légitimité est triple : elle est démocratique, administrative et juridique.

SMH Mensuel – On peut donc imaginer que les travaux vont débiter rapidement ?

RENÉ PROBY : Je l'espère. Pour autant, les bureaux d'entreprises sont déjà ouverts et les travaux du pôle

hôtelier ont commencé. Je vous informe aussi que les recours qui mobilisaient les 10 000 m² du pôle santé se sont éteints. Les travaux commenceront très certainement durant l'été. La partie loisirs, commerces et services qui constitue ce que nous appelons “Les ateliers” n'attend désormais que cela. Je sais que

les Martinéroises et Martinérois sont dans l'attente. Nous ne devons pas laisser penser que “Les ateliers” ne sortiront pas de terre.

Aucun d'entre nous, qu'il soit élu ou habitant ne comprendrait la démarche de quelques-uns de ralentir une nouvelle fois la procédure en faisant appel, car sur ce dossier ce sont les Martinéroises et Martinérois qui en subissent les répercussions financières. Je tiens d'ailleurs à ajouter qu'il n'y a pas de

“plan B”. Imaginer une alternative au projet tel que nous le présentons aujourd'hui coûterait bien trop cher !

N'oublions surtout pas que dans cette période de crise où le chômage atteint des taux records, Neyrpic générera près de 2 000 emplois dans la commune.

Nous n'inventons rien : “Les ateliers” seront un lieu de vie où se côtoieront espaces publics, espaces de loisirs et de commerce dans un environnement paysager ouvert, avec un réseau de transports en commun pensé pour que ce lieu soit encore mieux desservi.

Un centre de vie au cœur de Saint-Martin-d'Hères, voilà ce que “Les ateliers” seront ! ♦

Propos recueillis par ACB



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES PAR CLED'12



SMH mensuel n° 362 - Juin 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 06 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier

Rédaction : Émeric Merlin, Nathalie Piccarreta,

François Roquin, Marie-Christine Rey,

Jean-Pierre Chambon.

Mise en page : Gilbert Quiais.

Photos : Patricio Pardo-Avalos.

Courriel : communication@ville-st-martin-dheres.fr

Dépôt légal 06.06.13 - Imprimerie Technic Color

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



■ DON DE SANG

Un geste solidaire pour sauver des vies



© Hamid Aernout

L'acte en lui-même ne dure que 10 minutes. De votre arrivée à votre départ, comptez moins d'une heure pour suivre les différentes étapes pour un don de sang. Un geste solidaire qui permet chaque année de soigner un million de malades en France. À Saint-Martin-d'Hères, la prochaine collecte aura lieu lundi 10 juin, de 16 h 30 à 19 h 30, à la maison de quartier Paul-Bert. À la veille de la Journée mondiale du don de sang -dont la France a été choisie pays hôte cette année par l'organisation mondiale de la santé (OMS)- venez contribuer à cet élan de générosité aussi important qu'indispensable, aucun traitement ni médicament de synthèse ne pouvant encore se substituer aux produits sanguins. Si vous ne pouvez pas ou plus donner votre sang, n'hésitez pas à encourager vos proches à le faire ! ♦ EM

Établissement français du sang de Grenoble (EFS)

Cécile Ardilouze

« Besoins en augmentation »

« Créé en 2000, l'Établissement français du sang (EFS) est l'organisme public unique en charge de la transfusion sanguine en France. Sa mission principale est d'assurer l'autosuffisance nationale des produits sanguins dans des conditions de sécurité et de qualité optimales. En 2012, 300 000 dons de sang ont été effectués en région Rhône-Alpes, dont 20 % en Isère. Dans la commune de Saint-Martin-d'Hères, 195 dons ont été réalisés l'an dernier. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence et les besoins chroniques qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager. Par ailleurs, les besoins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins, d'où l'importance de promouvoir le don de sang. Outre les collectes mobiles, les donneurs peuvent aussi se rendre au siège isérois de l'EFS à La Tronche*. Quel que soit le lieu où il est

collecté, le sang suit alors une procédure identique qui le conduit en toute sécurité du donneur au receveur. » ♦

* 29 avenue des Maquis du Grésivaudan. Du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h 30, les mardis et jeudis de 16 h à 19 h et le samedi de 8 h à 11 h 30.

Infirmière au service communal hygiène et santé

Eve Dorelon

« Le parcours du don »

« Le don de sang est un geste bénévole volontaire qui permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes qui sont ensuite séparés avant d'être transfusés. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable. Au niveau local, le rôle d'un centre communal de santé est d'informer la population quant à l'importance de donner son sang. Lors de nos rencontres avec les Martinérois, nous insistons sur le caractère soli-

« Je donne mon sang depuis sept ans. J'ai eu cette volonté dès l'âge de 18-20 ans mais j'ai mis un certain temps à franchir le cap. Comme beaucoup, j'étais un peu stressée par la piqûre et la poche de sang. Un jour je me suis lancée et depuis je

daire de cette action de santé publique. Nous rassurons les gens et leur expliquons le parcours du don en quatre étapes : l'inscription avec la rédaction d'un questionnaire, l'entretien avec un médecin afin de vérifier l'aptitude au don, le prélèvement effectué par une infirmière et enfin le temps du repos et de la collation, qui permet de veiller à la récupération du donneur. Dans la pratique, il est important de savoir qu'il ne faut pas être à jeun avant un don. Dernières conditions, être âgé entre 18 et 70 ans et avoir un poids au moins égal à 50 kg. »

donne mon sang régulièrement. Au fond, c'est un peu comme une simple prise de sang lorsqu'on a des analyses à faire. En plus, l'équipe de santé présente sur place est très professionnelle et prend soin de vous. Il n'y a donc aucune angoisse à avoir.

Le don de sang est une histoire de famille. Mon mari et mon père sont également donneurs et je n'hésite pas à encourager l'ensemble de mes proches à suivre cette démarche de solidarité. À Saint-Martin-d'Hères, je fais partie des bénévoles qui relaient la communication des collectes de sang dans la ville. Notre rôle consiste à récupérer des tracts pour les distribuer dans les boîtes-à-lettres. Le but est d'informer et de promouvoir ce geste de générosité indispensable.

Trop peu de personnes donnent leur sang. Et pourtant, les besoins sont de plus en plus importants, et notamment à l'approche de l'été. C'est le moment idéal de passer à l'action. » ♦

Don de sang**Infos**

Il faut respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang. Une femme peut donner son sang au maximum 4 fois par an, un homme 6 fois. Les donneurs de groupe O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients ♦

Prochaine**Collecte**

La prochaine collecte de sang aura lieu lundi 10 juin, de 16 h 30 à 19 h 30, à la salle Paul-Bert. Inutile d'être à jeun pour donner son sang ♦

1 L'hôpital de jour Nelson-Mandela a été inauguré le 25 avril dernier. Implanté dans le secteur Renaudie, près du centre médico-psychologique, l'établissement spécialisé en psychiatrie et qui dépend du centre hospitalier Alpes-Isère, a une capacité d'accueil de 30 patients ♦

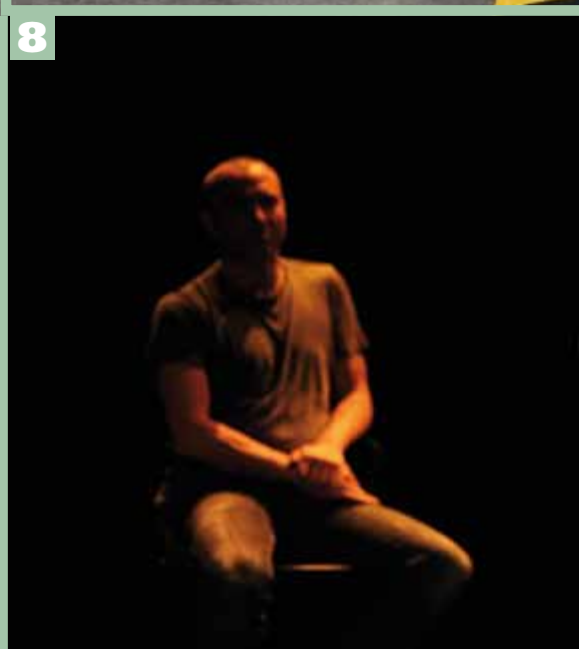
2 Malgré une météo peu clémente, la 19^e édition du Marché aux fleurs a conquis les visiteurs qui avaient bravé la pluie pour admirer les étals verdoyants et fleuris. C'est à cette occasion que la Ville lançait les inscriptions au concours "Maisons et balcons fleuris". Il est encore possible de participer en s'inscrivant avant le 21 juin auprès du service vie locale ♦

3 La commémoration du 68^e anniversaire de la libération des camps de concentration a été célébrée le 28 avril au monument aux morts de la Déportation, au Murier ♦

4 La ferme intercommunale des Maquis installée au Murier a été inaugurée le 3 mai dernier. Porté par la Métro et les communes de Saint-Martin-d'Hères, Gières, Poisat et Eybens, ce projet a été initié en 2009. Les cogérants Céline Frachet et François Bador sont à la tête d'un élevage de 37 chèvres alpines chamoisées ♦

5 Essai transformé par les associations locales qui ont organisé le 5 mai dernier leur première Déambul'asso. Une parade joyeuse, déguisée, colorée et musicale a défilé le long des rues, de l'avenue Ambroise-Croizat au parc Jo-Blanchon, où de nombreuses animations attendaient les participants ♦

6 Rendez-vous désormais incontournable, le bal de la Liberté a donné à la place du Village un air de fête digne de la Libération, tandis que sur la piste, les danseurs ont montré leurs talents au rythme de la musique des Barbarins Fourchus et de leur "Premiata orchestra di ballo" ♦





7 Le 68^e anniversaire de la victoire sur le nazisme a été célébré le 8 mai sur les différents sites commémoratifs de la ville. Devant la plaque du 8 mai 1945, deux élèves du lycée Pablo-Neruda, Norma et Antonin, ont lu *Le chant de la paix* de Louis Aragon ♦

8 Du 13 au 24 mai, le Festival des Arts du récit a mis à l'honneur les conteuses et conteurs d'ici et d'ailleurs, comme le duo québécois composé de Simon Gauthier et Jean-Marc Massie qui a présenté son spectacle, *Motus*, à L'heure bleue ♦

9 Dans le cadre des initiatives mises en place par la Ville pour célébrer les 70 ans du Conseil national de la Résistance, des élèves de 3^e des trois collèges de la commune ont participé à une rencontre sur les valeurs de la Résistance, avec Denise Meunier, présidente de l'Anacr (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance), Olivier Vallade, historien et Olivier Cogne du Musée de la Résistance et de la Déportation en Isère ♦

10 C'est sur la Place portant son nom que s'est déroulée, vendredi 24 mai, la commémoration du 70^e anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance ♦

11 Les Ineffables ont fêté leur 25^e anniversaire à leur image, dans l'originalité et en couleurs ♦

12 Les jeunes Martinérois nouvellement inscrits sur les listes électorales ont été reçus en salle du Conseil municipal lors d'une réception à l'issue de laquelle le maire a remis à chacun un livret du citoyen ♦

ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri
38400 St Martin d'Hères

04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com

AVENIR CONSTRUCTION R



SAINT-MARTIN-D'HÈRES Maison jumelée
T4 - 92 m² - 3 chambres à l'étage
jardin et garage privés - à partir de 260 000 €

Avenir construction 104 avenue Jean-Jaurès
38320 EYBENS 06 85 68 17 57 - 04 76 24 96 40

Office DEPOT.

PRIX BAS GARANTIS

**A VOUS
LES BONS
PLANS
DES PROS !**

FOURNITURES, MOBILIER,
INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE,
IMPRIMERIE/PHOTOCOPIE

30, avenue Gabriel Péri
Saint Martin d'Hères - Tél : 04 38 42 14 80
Ouvert à tous : professionnels et particuliers
Du lundi au samedi de 9h à 19h NON-STOP

cimm immobilier
St-Martin-d'Hères

ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION
Votre agence de proximité !

SMH bel appartement T3 aux Terrasses de Renaudie en très bon état. Séjour de 30m² donnant sur grande terrasse et verdure. Douche à l'italienne. Double vitrage, chauffage individuel gaz. CLASSE ENERGIE D. 106 000 €. Cimm ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2 résidence de standing récente, exposé ouest avec vue dégagée et sans vis à vis. Belle pièce de vie lumineuse. Terrasse couverte. Belles prestations et finitions : volets élec., porte blindée, visiophone. Chauffage central urbain. Local à vélos. CLASSE ENERGIE B. 155 000 €. Cimm ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2 secteur Gabriel-Péri proche campus. Un véritable petit bijou, très belles prestations. Double vitrage. Cuisine, dressing et salle de bains équipés. Balcon, cave et cellier. Toutes les commodités à pieds. Garage possible. A VOIR VITE. CLASSE ENERGIE D. 120 500 €. Cimm ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3 récent dans petite copro. de standing bénéficiant d'une terrasse de 90 m² dont 15 m² couverts. En excellent état, belles prestations, chauffage central collectif avec compteur individuel. Trois grands placards. Grand parc. Vendu cause mutation. CLASSE ENERGIE B. 195 000 €. Cimm ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T4, limite Eybens dans copro. recherchée. Dernier étage, vue panoramique. Copro à jour de travaux : ravalement, ascenseur... Double vitrage récent. Grand balcon donnant sur parc. Cave et parking privatif. Toutes commodités sur place. CLASSE ENERGIE D. 149 000 €. Cimm ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3 Excellent état, entièrement refait dans copro. calme sur parc, stationnement facile proche de toutes les commodités. Traversant, balcon et loggia, vue imprenable. Double vitrage et radiateurs neufs. SDB avec baignoire. Vendu avec cave privative. CLASSE ENERGIE D. 112 000 €. Cimm ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

Retrouvez toutes nos offres sur www.cimm-immobilier-smh.fr ☎ 04 76 03 12 12
137-139, avenue Ambroise-Croizat - 38400 St-Martin-d'Hères

RESTAURANTS CROCODILE

NOUVEAU DIRECTEUR
NOUVELLE EQUIPE



ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)
(CONFERENCES - REUNIONS - LOCATION DE SALLE)

ROCADE SUD - SORTIE 4 (9, rue du Béah) ☎ 04 76 00 04 04

ARCHE5

Jacques Bernard-Maugiron
Jean-Claude Chamberlan
Pierre-Louis Cochet

ARCHITECTES D.P.L.G.
URBANISTES S.F.U.
atelier de recherche collectif
habitat et équipement



Institut des Neurosciences/La Tronche

1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN
Tél. 04 76 41 06 26 - Fax 04 76 41 05 49
e.mail : arche5@arche5.com

LE PORTAIL ROUGE
Vente de véhicules
neufs et occasions

RENAULT



WIND

Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés


■ CONCOURS CRÉATIVITÉ ET TIC

La technique et l'imaginaire

Après le succès des dix ans, le 11^e concours Créativité et Tic présentera dix-sept productions originales les 13 et 14 juin à Mon Ciné. La solidarité, le partage et l'imaginaire ont été les principales sources d'inspiration de cette nouvelle édition.



► En plein montage de la vidéo portant sur le jardin collectif Chantegraine.

Organisé par la Ville et la MJC Pont-du-Sonnant, le concours Créativité et Tic vise à favoriser la découverte de l'Internet et des outils multimédia tout en développant la créativité. Dix-sept réalisations ont été présentées en mai dernier aux membres d'un jury composé d'élus, de techniciens et d'une représentante de l'Inspection académique.

Créer ensemble

Parmi les projets, à noter celui des jardiniers de Chantegraine, un jardin collectif géré par la Mise (Maison de l'insertion, de la solidarité et l'emploi), et le SDVS (Service développe-

ment de la vie sociale). Mois après mois, un groupe de personnes en insertion, accompagné d'animateurs, a filmé, photographié puis monté un court métrage. « *Nous y présentons l'évolution du jardin en fonction des saisons, la préparation des semis, l'achat des graines, la cueillette et la réalisation des repas après la récolte* », précise Claude, l'un des participants. Chaque prise de vues étant analysée puis assemblée sur les ordinateurs de la bibliothèque Paul-Langevin. Pour la bande son, l'équipe a fait appel au centre Erik-Satie. Un atelier musical autour de diverses percussions a aussitôt vu le jour avec des jardiniers et des adultes de l'Esthi, centre d'aide

par le travail. Le résultat, tout à fait étonnant, a emballé le jury. Autre temps d'échanges créatifs, celui d'une classe de 4^e du collège Henri-Wallon qui a planché, avec la MJC Les Roseaux, sur la violence dans les rapports filles/garçons.

Se souvenir

« *Où est passée la Première guerre mondiale ?* », tel est le titre de la création de six écoliers de l'école Ambroise-Croizat. S'étant aperçus que les rues proches de l'école portaient des noms de maréchaux de la guerre 14-18, ils ont enquêté, avec l'aide du secteur du patrimoine, sur cette période de notre histoire. Recherche d'archives, lec-

ture de lettres de "poilus", rencontre avec des habitants du quartier... Nos jeunes reporters n'ont pas ménagé leur peine pour réaliser un court métrage tonique et documenté, mêlant gravité et humour. « *Les enfants sont remarquables cette année, scénaristes, cinéastes et excellents comédiens, ils ont soumis au jury des productions de qualité où s'expriment leurs divers talents* », comme l'indique le président du jury, Ahmed Meïté adjoint aux systèmes d'information.

Imaginer d'autres mondes

La grisaille ambiante n'a pas altéré l'imaginaire de nos postulants, c'est ainsi que les dix mots de la Semaine de la langue française (un des thèmes imposés) se sont glissés dans l'histoire d'un cirque imaginé par sept jeunes fréquentant l'atelier d'accompagnement à la scolarité de la MJC Pont-du-Sonnant. Des enfants de l'école Romain-Rolland ont choisi quant à eux d'écrire, avec l'aide du cinéaste Paul Petit, *La revanche du joueur de flûte*, un film d'animation peuplé d'enfants acrobates bondissant d'arbres en cheminées. Une réalisation ovationnée par le jury que vous retrouverez avec les seize autres productions les 13 et 14 juin à Mon Ciné ♦ MCR

13 et 14 juin à Mon Ciné

à 9 h, 10 h 15, 14 h, 15 h 15

Vendredi 14 juin à 18 h. Dans la limite des places disponibles. Gratuit.

Réservations au 04 76 60 73 08.

www.saintmartindheres.fr

■ BIBLIOTHÈQUES

À l'aise avec le numérique

Depuis janvier, la bibliothèque Paul-Langevin propose chaque mois, en collaboration avec la MJC Pont-du-Sonnant, un atelier multimédia thématique pour se familiariser avec les outils numériques et leurs formidables potentialités.



Pas moins de 55 postes informatiques sur le réseau des bibliothèques martinéroises, 13 000 heures de consultation, 1 500 heures de formation collective et individuelle... Les chiffres sont éloquentes :

les équipements de lecture publique de la commune ont intégré l'outil numérique aux pratiques de recherches documentaires, en complément de l'imprimé. Depuis longtemps, les bibliothécaires prodiguent des conseils et forment individuellement les usagers, en répondant à leurs demandes spécifiques. Lors d'événements, comme la journée Tic (technologie de l'information et de la communication) ou "Au bonheur de...", des animations collectives sont organisées sur le sujet en direction de divers publics.

Au début de l'année, la bibliothèque

Paul-Langevin a lancé, en partenariat avec la MJC Pont-du-Sonnant, un cycle mensuel d'ateliers thématiques ouverts à tous et consacrés à des usages particuliers du multimédia. Depuis le mois de janvier ont été ainsi abordés la photo numérique, le stockage en ligne, l'ordinateur, les sites comparateurs, l'e-administration ; le prochain thème concernera la tablette numérique. Une initiative louable, qui offre l'occasion aux usagers de se sentir plus à l'aise avec le numérique, de découvrir et se familiariser avec quelques-unes des possibilités que procure cet outil. À l'heure

d'un premier bilan, les organisateurs souhaiteraient renforcer et améliorer leur proposition : notamment en aménageant un créneau horaire plus favorable et en faisant appel à des spécialistes afin d'approfondir les différents thèmes concernés, de pouvoir aller plus loin dans la maîtrise des applications ♦ JPC

ATELIER MULTIMÉDIA

Le prochain atelier aura lieu vendredi 21 juin de 14 h 30 à 16 h 30 à la bibliothèque Paul-Langevin. Il aura pour thème la tablette numérique.

Inscription au 04 76 42 76 88 ♦

Forum

Ouvert

Samedi 16 juin, venez participer au Forum ouvert "Vous, vos enfants et les écrans" à la MJC Pont-du-Sonnant, espace Texier, de 10 h à 12 h ♦

■ LE MURIER

Une colline à découvrir

Surplombant la ville, la colline du Murier constitue une richesse environnementale à préserver. Elle est aussi un lieu de vie et d'évasion qui livre ses trésors aux promeneurs.



Biodiversité

Définition

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques. Le maintien de la biodiversité est l'un des composants essentiels du développement durable ♦

Avec le Murier, Saint-Martin-d'Hères possède un patrimoine naturel remarquable. Véritable poumon vert à l'échelle de la Ville et de l'agglomération, la colline abrite une végétation et une faune riches et variées. Deux études naturalistes approfondies, réalisées en 2009 par Gentiana et La ligue pour la protection des oiseaux, ont d'ailleurs permis de recenser 283 espèces floristiques dont près de 30 variétés d'orchidées, 52 espèces d'oiseaux, 13 de mammifères et 8 de reptiles et amphibiens.

En réinscrivant le site en zone naturelle non constructible dans le Plan local d'urbanisme (PLU), les élus Martinérois ont souhaité préserver l'extraordinaire biodiversité de la colline dans une démarche de développement durable. C'est dans cet esprit que sont menés nombre d'actions et

de projets environnementaux à différentes échelles et à destination de tous les publics : organisation d'un événement annuel de promotion de l'agriculture locale et de la biodiversité avec la Foire verte, sensibilisation du public jeune aux enjeux environnementaux avec des ateliers autour de la mare et du jardinage proposés par l'accueil de loisirs du Murier, création d'un rucher familial, entretien de la forêt avec notamment un projet européen sur le site du Bigot. Plus récemment, l'ouverture de la ferme intercommunale des Maquis a réaffirmé la volonté de la Ville de préserver et de conforter ce site naturel tout en y développant une activité agricole biologique péri-urbaine.

Symbole d'évasion, prisée tant par les randonneurs que par les amoureux de la nature, la colline du Murier révèle de trésors qu'elle révèle au gré

de ses chemins ombragés et de ses grandes prairies fleuries.

Sur les sentiers...

Espace classé de 212 hectares boisés, le site compte de nombreux sentiers de randonnées. D'une difficulté peu élevée, le circuit de balade "la clé des champs" peut se réaliser en famille. Sur le parcours, aux plaisirs de la découverte de la flore, s'ajoutent les totems réalisés par le Sipavag et la Ville. Conçus pour les plus jeunes, ces panneaux posent des devinettes, proposent de résoudre des énigmes et suggèrent même de réaliser des recettes à base d'ingrédients naturels présents sur les lieux. Mine de rien, en prenant un grand bol d'air pur, les promeneurs en apprennent un rayon sur l'histoire passée et plus récente de la colline, sur la faune, la flore et les caractéristiques du site... Sans oublier les vues panoramiques sur l'agglomération et la "cuvette" qui constituent à elles seules une belle récompense aux efforts fournis !

D'autres itinéraires, toujours balisés, éveilleront la curiosité des visiteurs : au départ des Alloves par le chemin de la cascade ; au départ de la place de la Liberté, d'où partent et arrivent de nombreuses balades et randonnées, par le chemin du tourbillon ; au départ de l'accueil de loisirs, du fort du Murier qui, soit dit en passant vaut qu'on s'y arrête... À découvrir également, l'ancien lavoir qui servait en son temps aux habitants du hameau ou encore le Bigot et son énorme rocher d'origine glaciaire, gravé, dit "pierre du Bigot"... Autant d'escapades relativement accessibles et agréablement dépayssantes.

Accueil de loisirs

Site naturel d'exception pour les enfants et les familles, le grand parc public de l'accueil de loisirs du Murier s'étale sur une superficie de 40 000 m². L'équipement municipal permet d'offrir à des enfants âgés entre 3 et 13 ans des journées de détente dans un cadre privilégié. Ouvert toute l'année les mercredis après-midi, il peut accueillir jusqu'à 200 enfants par semaine pendant les vacances scolaires. Outre les ateliers créatifs et manuels autour de la peinture, du jardinage, de la cuisine, de la photo ou encore de la création d'objets en bois, les enfants sont invités à profiter pleinement des espaces extérieurs.

En dehors des heures de fonctionnement de la structure, le parc est accessible au public en semaine après 18 h et toute la journée pendant le week-end. Loin du brouhaha de la ville, cet espace bucolique à souhait offre aux promeneurs des tables de pique-nique et une plaine de jeux ouverte à tous. Agrès, balançoires, piste de VTT ou encore tyrolienne font le bonheur des enfants et de leurs parents ♦ NP et EM



► Au Murier, les fleurs se dévoilent au regard...

■ ESPACES VERTS

Dans la ville, de nombreux parcs et squares offrent aux habitants des espaces de détente et de jeux :

- **parc Karl-Marx** : un havre de verdure de 7 000 m², planté d'arbres d'essences très diverses,
- **parc Danielle-Casanova** : le plus ancien des parcs publics de la ville s'étend sur 3 500 m² de gazon et de parterre de fleurs,
- **parc Pré-Ruffier** : sur plus de 2,6 hectares, ce site se compose d'un terrain multisports, d'un terrain de basket, d'un terrain de jeu libre et de sentiers bordés d'arbres,
- **parc Jo-Blanchon** : inauguré en 2011, il est le poumon vert de la Zac Centre et se déploie sur 5 hectares dont la moitié est engazonnée. Il comporte des arbres, des espaces jeux, un jardin des curiosités, un arboretum et de grands jeux pour enfants,
- **square Antoine** : situé au Village, c'est un coin de verdure et de rencontre, un espace de jeux et de vie dans le quartier, presque adossé à la colline du Murier,
- **square du site Brun** : d'une superficie de 4 700 m², il est situé place du Front populaire, à l'angle de la rue Léon-Geist et de l'avenue Ambroise-Croizat,
- **square Gabriel-Péri** : centré sur les jeux pour enfants, il possède un espace vert, des arbres et des bancs ♦

■ FOIRE VERTE DU MURIER

L'agriculture à l'honneur

La Foire verte du Murier, édition 2013, aura lieu dimanche 9 juin. Une journée festive pour s'évader à la campagne, s'amuser en famille et (re)découvrir la richesse de la colline.



Rendez-vous printanier annuel, la Foire verte du Murier est une manifestation familiale mêlant marché de producteurs, animations ludiques et découverte du patrimoine environnemental et historique de la colline.

Pour cette nouvelle édition, la Ville a fait le choix de mettre en avant l'agriculture locale, la vente en circuits courts et le bio. Un thème qui fait naturellement écho à l'ouverture récente de la ferme intercommunale "Le maquis" sur les hauteurs de la ville. Outre les stands des commerçants et des différents partenaires (Sipavag, MJC Pont-du-Sonnant, Métro, secteur du patrimoine, services enfance et environnement), ouverts à partir de 9 h et tout au long de la journée, les visiteurs pourront aussi profiter de diverses animations : visite de la ferme, jeux de lancer de paille et course en sac, atelier maquillage, concours de dessins...

A l'heure du déjeuner, un grand pique-nique collectif intergénérationnel se tiendra dans une atmosphère champêtre : idéal pour recharger les batteries et participer à une balade patrimoniale (départs à 14 h et 15 h) qui vous racontera « l'ouverture des

paysages grâce à l'action de l'agriculture et de l'élevage ».

Bien sûr, les plus jeunes seront sans conteste les plus heureux de cette journée bucolique. Entre les jeux, les promenades en poney, la découverte des animaux de la ferme et les différents ateliers qui leurs seront dédiés, nul doute que les enfants ne voudront pas descendre de la colline de sitôt ♦ EM

■ PROGRAMME

TEMPS FORTS

9 h : ouverture du marché des producteurs, début des animations ;

9 h 30 : balade de la cascade, montée pédestre au Murier. Départ au Village ;

11 h 30 : inauguration de la Foire et visite officielle ;

12 h - 14 h : déjeuner intergénérationnel sur l'herbe ;

13 h 30 - 17 h 30 : atelier fabrication de pain pour les enfants ;

14 h et 15 h : départ balade découverte de la colline ;

19 h : fin de la journée ♦

■ FERME INTERCOMMUNALE

Un élevage de chèvres au Murier

Aménagée sur la colline du Murier, la ferme intercommunale des Maquis est spécialisée dans l'élevage caprin et la fabrication de tommes bio que les gérants, Céline Frachet et François Bador, vendent en circuits courts, sur place et sur les marchés.



Initié en 2009 par la Métro – qui a acquis les 30 hectares nécessaires – en association avec les communes de Saint-Martin-d'Hères, Gières, Poisat et Eybens, le projet d'aménagement de la ferme intercommunale s'inscrit dans le cadre d'un Plan local de ges-

tion des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Préserver le foncier agricole et pérenniser une activité péri-urbaine sont parmi les objectifs qui ont guidé la création de cette exploitation à deux pas de la vie trépidante de la ville.

Retenus parmi six autres candidats ayant répondu à l'appel à projet, Céline Frachet et François Bador élèvent un troupeau composé de près de quarante chèvres et deux boucs de race alpine chamoisée. Ils produisent et transforment pas moins de deux

cents fromages par jour, qu'ils proposent à la vente à différents stades d'affinage et certifiés bio : l'alimentation des bêtes est exclusivement biologique, les soins vétérinaires dispensés sont homologués bio et aucun engrais chimiques ni pesticides ne sont répandus dans les pâturages et les abords de la ferme.

Dès la rentrée de septembre, une activité de ferme pédagogique sera proposée aux scolaires. Les enfants des écoles seront accueillis en demi-journée ou en journée autour d'ateliers adaptés à l'âge des visiteurs, pour découvrir la chèvreserie, les animaux, la fromagerie et les différentes tâches qui rythment la vie à la ferme.

En attendant, il est possible de se rendre sur les lieux aux heures d'ouverture pour se laisser tenter par les nombreuses variétés de tommes, ou encore d'aller visiter l'exploitation dimanche 9 juin lors de la Foire verte ♦ NP

Navettes

Gratuites

Deux cars de la Ville assureront gratuitement la montée au Murier.

Horaires départs : 9 h, 10 h 30, 13 h 30, 14 h 30.

Horaires retours : 11 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 18 h.

Le premier car partira à 9 h de l'école

J.-Curie en passant par la MJC Texier, la maison de quartier G.-Péri, la place de la République, le foyer P.-Sémard, le collège E.-Vaillant, l'arrêt Tag "Les 4 Seigneurs".

Le second partira à 9 h de l'arrêt Tag "Chopin" en passant par le Marais, le Carina, les Alloves, la Croix du Pâtre, le collège Henri-Wallon et Rocheplane ♦

Vente

À la ferme

- du lundi au samedi de 10 h à 12 h,
- mercredi, vendredi et samedi de 16 h à 19 h.

Ferme intercommunale des Maquis, 165 route des Maquis, Le Murier. Tél. 04 56 17 40 91 fermedesmaquis@yahoo.fr ♦

■ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Une soirée pour échanger

Convaincue que la réforme des rythmes scolaires doit être débattue publiquement et réfléchie avec tous les acteurs de l'éducation, la Ville poursuit la concertation entamée au début de l'année.



Paroles

de mamans

« La réforme ne m'évoque pas grand-chose. Je ne comprends pas bien le fond, le lien entre la réforme et le rythme des enfants. Les temps périscolaires risquent de changer, je trouve qu'ils sont bien comme ils sont aujourd'hui... Je ne sais pas ce que tout cela va donner. »

« Je suis venue au débat pour m'informer, pour avoir un regard critique. J'ai envie de savoir comment la réforme va être mise en œuvre concrètement et quel impact cela aura sur les enfants, comment ils vont s'y retrouver. Et je m'interroge : quel coût ? Pour qui ? Quels horaires ? Quelles activités ? Pour toutes ces raisons je trouve que c'est une très bonne initiative de faire ce type d'information. »

« On a supprimé le samedi, maintenant on remet en cause les rythmes, on rajoute une demi-journée... Est-ce que les collectivités ont les moyens de mettre en place cette réforme ? » ♦

Ainsi vendredi 24 mai à L'heure bleue, parents, enseignants, professionnels de l'éducation de Saint-Martin-d'Hères et de l'agglomération sont venus nombreux s'informer, trouver des réponses, mais aussi affiner leur point de vue en le confrontant à d'autres.

Cette démarche d'ouverture dans laquelle la Ville s'est engagée, s'inscrit dans la politique éducative développée par la Municipalité soucieuse « de continuer d'améliorer les différents temps de l'enfant sous sa responsabilité et d'élaborer collectivement un Projet éducatif de territoire pour que le temps de l'enfant s'inscrive dans une continuité éducative », déclarait en préambule le maire, René Proby.

Après l'intervention particulièrement instructive de Claire Leconte, professeure en psychologie de l'enfant et chercheur en chronobiologie, place était laissée aux échanges. « Pourquoi attendre 2014 ? » fut parmi les premières questions. La réponse est venue du maire : « Cela a un sens profond qu'on prenne le temps de bien faire. Attendre 2014, ne signifie pas retarder, mais faire le choix de se donner les moyens d'analyser l'existant, l'ensemble des données et des temps de l'enfant pour mettre en place un projet cohérent qui prenne en compte tous les partenaires éducatifs. » Une vision partagée par Claire Leconte : « Décider le report à 2014 est un choix vrai, pour un vrai travail de concertation pour construire un projet qui tienne la route, ce qui n'est pas possible en trois

mois, je parle d'expérience. Il vaut mieux faire partir des enfants en 2014 et ainsi éviter les "bug" ou une mise en route lente. » Adjointe à l'enfance et à la petite enfance, Elisa Martin a poursuivi : « Ce qui doit être central, c'est l'intérêt de l'enfant. Nous sommes confrontés à des impératifs et à des réalités, aussi nous n'avons pas considéré que ce report était quantitatif, mais qualitatif : nous devons amener du contenu, nous en sommes convaincus. » Cette notion de qualité est capitale pour Claire Leconte. « L'enjeu ne se situe pas sur la quantité, le nombre d'heures ou de jours, mais bien les contenus. »

Mercredi ou samedi matin ?

En 2014, à Saint-Martin-d'Hères, la semaine passera de quatre jours à quatre jours et demi. Entre le mercredi matin ou le samedi matin, les avis divergent. Claire Leconte, elle, est catégorique : « Nous, les chronobiologistes préférons le samedi. Parce que la pause du week-end est dérégulatrice pour l'enfant et qu'aller à l'école le samedi matin favorise la rencontre spontanée entre les parents et les enseignants. Mais c'est un point qu'il faut discuter, en posant les bonnes questions et en se décentrant de son propre confort. » Et d'ajouter qu'il ne fallait pas non plus oublier « tous les parents qui travaillent le samedi et qui de ce fait préfèrent que leur enfant aille à l'école ce jour-là. »

« Si les enfants vont à l'école le samedi, les parents divorcés qui ont la garde de

leurs enfants un week-end sur deux les verront moins », s'est inquiétée une personne. « Ce sera aussi l'occasion pour le papa ou la maman d'accompagner et de venir chercher son enfant à l'école, de participer à sa scolarité », a rassuré Claire Leconte.

À une participante qui s'interrogeait sur la teneur de la demande de dérogation concernant le choix de la demi-journée supplémentaire, le maire a rappelé que « seul le report de la mise en œuvre de la réforme à 2014 a fait l'objet d'une demande de dérogation. »

Le rythme idéal ?

Claire Leconte milite pour des matinées plus longues : « Quand on allonge les matinées, on respecte beaucoup plus les rythmes d'apprentissages. C'est encore plus vrai en maternelle ». Allonger les matinées en passant de trois heures aujourd'hui à quatre heures entrecoupées par une pause et une récréation est, selon la spécialiste, le rythme qui convient le mieux. Mettre en place deux après-midis de deux heures consacrées à des matières non fatigantes et réserver les autres après-midis, sur des temps plus longs, au parcours éducatif en lien avec le périscolaire (avec une prise en charge des enfants dès le temps du déjeuner par des animateurs formés) est une autre de ses préconisations. Plus globalement, « c'est vraiment chaque temps qui doit être aménagé et dans lequel on doit mettre un contenu. Dans ma commune, le matin les enfants ne vont

pas dans la cour : ils sont accueillis en classe au fur et à mesure de leur arrivée. Quand la cloche sonne, ils sont en condition pour apprendre ».

Comment seront rythmées les journées des écoliers Martinérois à la rentrée 2014 ? Rien n'est encore arrêté. Les principes de la démarche validés par le Bureau municipal élargi après de nombreuses rencontres avec les directeurs d'écoles, les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves et les parents d'élèves délégués seront présentés en juin dans chaque Conseil d'école. L'objectif étant d'être en mesure de se consacrer, dès l'automne, à l'organisation concrète des rythmes scolaires qui seront appliqués à la rentrée 2014 en travaillant étroitement avec l'ensemble des acteurs de l'éducation. Dotée d'un périscolaire fort dans toutes ses écoles, la Ville part sur des bases solides ♦ NP



■ AMÉNAGEMENT DES TEMPS DE L'ENFANT

Des enjeux multiples

Conviée par la Ville, Claire Leconte, professeure en psychologie de l'éducation et chercheur en chronobiologie est longuement intervenue lors de la conférence-débat destinée à enrichir la réflexion de l'ensemble des acteurs de l'éducation sur les rythmes de l'enfant. Entretien.



► Claire Leconte

La réforme des rythmes scolaires peut-elle s'entendre sans qu'il soit tenu compte des rythmes biologiques des enfants ?

Utilisé uniquement en France, le terme "rythme scolaire" est apparu à l'époque où les connaissances scientifiques étaient en train d'évoluer. Dans les années 1960, la mise en évidence d'existence d'horloges biologiques chez tout être vivant a permis que la chronobiologie devienne une science à part entière. Diverses publications sont alors parues comme *La fatigue à l'école*, du pédiatre Guy Vermeil, qui dénonçait le malmenage scolaire, le petit déjeuner insuffisant, les problèmes de sommeil, l'absence de détente vraie pendant les repas ! En 2002, l'auteur déclarait que s'il devait réécrire ce livre, il ne lui donnerait plus le même titre, tant il avait pu constater que la fatigue des enfants était loin de n'être que le fait de l'école ! Ce livre et d'autres traitant

du même sujet, vont générer des réflexions sur les changements à apporter au système scolaire, en particulier dans son organisation temporelle. Ainsi, en 1980 un rapport du conseil économique et social comportait sept propositions révisant la journée, la semaine et l'année de l'élève. Oui donc, la réforme doit tenir compte des rythmes biologiques des enfants, mais pas n'importe lesquels et pas en ne se préoccupant que des emplois du temps scolaire.

Quels rythmes biologiques doivent être pris en considération ?

Les rythmes circadiens, dont la période est d'environ 24 h. On y trouve l'horloge du rythme veille-sommeil, celle de la température centrale et celle de la plupart des systèmes hormonaux.

L'enjeu de la réforme est donc d'organiser la journée de l'enfant de manière à ce qu'elle lui procure la "bonne fatigue" qui lui permettra d'avoir un sommeil de qualité. La deuxième horloge biologique importante est infradienne (sa périodicité est plus longue). Entre fin novembre et fin mars, notre organisme est plus fatigable, notre système immunitaire et notre psychisme sont plus fragiles. Aussi, réviser l'organisation de l'année est indispensable. Retirer deux semaines aux vacances d'été ne suffit pas. Il faut tenir compte des

différences dues aux saisons, ajouter une troisième semaine aux vacances de Noël, particulièrement réputées pour la grande fatigue qu'elles provoquent. Au printemps, il serait utile de supprimer le calendrier "gruyère" que l'on connaît, avec deux semaines de vacances auxquelles s'ajoutent les ruptures liées aux jours fériés. Il faut retenir également que les enfants sont plus disponibles pour apprendre le matin. C'est la période de la "clarté mentale", aussi les modifications à apporter aux emplois du temps doivent en tenir compte.

Des matinées de quatre heures, au lieu de trois actuellement, permettraient d'aborder toutes les matières, la musique, les arts plastiques, la langue vivante, les activités sportives, tous les matins en les alternant avec les matières plus coûteuses du point de vue cognitif comme les maths et le français.

Souvent stressante, donc fatigante, la pause méridienne – le moment du déjeuner et le temps qui le suit –, correspond à une période de la journée où la vigilance baisse : c'est le moment de proposer des temps calmes, reposants.

Quel défi les collectivités ont-elles à relever pour que cette réforme soit gage de réussite éducative ?

Le défi à relever n'est pas que celui des collectivités, il est celui de l'en-

semble des acteurs de la communauté éducative. Donner une cohérence aux différents temps de l'enfant au cours de sa journée, lui permettre, par un travail partenarial entre l'Éducation nationale et la collectivité finançant les activités éducatives non scolaires, d'avoir une continuité éducative qui donnera du sens à l'ensemble des apprentissages qu'il fera, quels que soient le lieu et le cadre dans lesquels il les fera. Le défi des collectivités est de recenser toutes les ressources qu'elles financent pour les mutualiser et les mettre au service du projet à construire de manière à ce qu'elles servent à tous les enfants. Le défi c'est aussi de construire des activités sous forme de parcours éducatifs qui donneront envie à tous les enfants d'y aller. Bien sûr, cette construction ne peut se faire que dans le cadre d'un projet éducatif associant tous les acteurs. Il importe de favoriser l'ouverture de l'école sur la cité et à la cité, d'accepter que l'éducation de l'enfant soit l'affaire de tous et d'œuvrer pour que les parents soient en contact régulier avec l'école. Enfin, la réussite de la réforme se mesurera au fait qu'on aura réussi à développer la prévention et l'éducation au détriment de la réparation ♦ Propos recueillis par NP

Temps

Périscolaire

À Saint-Martin-d'Hères, les temps périscolaires sont organisés par la Ville du lundi au vendredi, le matin (de 7 h 30 à 8 h 20), le midi (de 11 h 30 à 13 h 20) et le soir (de 16 h 30 à 17 h 30), dans les 13 écoles maternelles et les 12 écoles élémentaires.

En élémentaire :

- le matin, les enfants sont accueillis dans un espace détente leur permettant de se préparer à la journée scolaire,
- le midi, avant ou après le déjeuner, les enfants pratiquent des activités intérieures ou extérieures,
- le soir, sont proposés des ateliers et des projets culturels, sportifs, environnementaux..., ainsi que des espaces détente, sport, jeux de société ou encore devoirs ♦

■ 16^e ASSISES GÉRONTOLOGIQUES

Changer le regard de la société

La 16^e édition des Assises locales gérontologiques s'est tenue jeudi 23 mai à L'heure bleue. « *La place des retraités dans la Ville : solidarité, citoyenneté, économie, les retraités s'investissent* » était le thème choisi cette année.



■ Près de 150 personnes ont participé à cette 16^e édition.

Événement biennal à Saint-Martin-d'Hères, la seizième édition des Assises locales gérontologiques était cette année consacrée à la place des retraités dans la Ville. L'occasion pour la Municipalité de rappeler l'importance du rôle des aînés dans notre société de plus en plus fragilisée, socialement et économiquement.

En ouverture, le maire René Proby a souligné que « *les retraités demeurent des citoyens à part entière* » qui ne sont en aucune mesure une charge mais une richesse pour notre pays. « *Nombre d'entre eux s'investissent au quotidien, notamment dans le monde associatif, participant ainsi au dynamisme de Saint-Martin-d'Hères.* »

Et d'ajouter : « *Le bien vivre ensemble est indispensable et nous souhaitons poursuivre une politique gérontologique forte afin de bâtir une société*

intergénérationnelle respectueuse de chacun. »

Michel Meary-Chabrey et Marie-Christine Laghrour, respectivement adjoint au maire en charge de l'action sociale et conseillère municipale missionnée aux personnes âgées ont également pris la parole devant l'assemblée. Les deux élus ont insisté sur « *l'attention particulière portée aux personnes âgées en perte d'autonomie* » à travers les services d'aides et de soins à domicile et le dispositif aides aux aidants, ainsi que sur « *l'implication essentielle des retraités dans la réflexion de la politique gérontologique de la Ville* ».

Solidarité

Trois thèmes ont ensuite été abordés, puis débattus dans la salle sous l'égide de la sociologue Catherine Gucher : la solidarité, le bénévolat et l'économie.

« *Les retraités constituent un pivot des solidarités familiales et un support de la solidarité sociale. Repères de stabilité, ils sont un soutien important aux jeunes générations, et notamment à leurs enfants et petits-enfants à qui ils apportent une solidarité financière et éducative qui, malheureusement, n'est pas visible aux yeux de tous.* »

Bénévolat

Fait incontestable, les retraités jouent également un rôle éminemment important dans l'engagement bénévole. Véritables piliers dans leurs associations, ils s'engagent librement pour mener à bien une activité non salariée. En Isère, 53 % des retraités se déclarent membres actifs d'une association. Source d'épanouissement, le bénévolat est aussi l'occasion pour les seniors de transmettre leur savoir-faire à des publics plus jeunes.

« *Mieux vaut vieillir acteur que vieillir seulement actif !* » C'est en ces mots que s'est exprimé le militant Jean Giard, membre du conseil d'administration de l'association Alertes, invité à intervenir sur ce deuxième thème.

Économie

Vrais mensonges et fausses vérités. Les idées reçues sont nombreuses quand on évoque les personnes âgées. « *Les retraités sont des privilégiés* » ; « *Les vieux sont un poids pour notre pays* » ; « *Ils plombent les comptes de la Sécurité sociale* », etc. Et pourtant, les chiffres sont là pour tordre le coup à ces préjugés. À commencer par le train de vie des retraités. En France, 1 million 200 000 personnes de plus de 60 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté (964 euros en 2013). Par ailleurs, la vieillesse peut s'avérer être un atout pour la croissance : les retraités consomment et dépensent leur pensions en finançant ainsi l'économie générale. Enfin, seulement 10 % des plus de 80 ans nécessitent une prise en charge plus lourde (maladie, perte d'autonomie...), le reste des retraités subit les mêmes réductions de remboursement que l'ensemble de la population.

Solidarité, bénévolat, économie : les retraités ont incontestablement leur place dans la ville, au même titre d'ailleurs que les autres générations, plus jeunes, qui seront dans quelques années, les retraités de demain ♦ EM

■ PARTICIPER À LA VIE DE LA CITÉ

Vous êtes retraité(e) et vous souhaitez apporter une idée, échanger avec d'autres, vous investir dans la ville, contactez le service de développement de la vie sociale (SDVS) du CCAS au 04 56 58 91 40. ♦

■ RETRAITÉS

Toute leur place dans la cité...

Les Assises locales gérontologiques se sont conclues avec la lecture de la motion rédigée par le groupe de travail des Assises. Extraits.

« *En France, 15 millions d'habitants ont 60 ans et plus, 6 500 à Saint-Martin-d'Hères (...)* La pension totale moyenne des retraités est d'environ 1 200 euros par mois, un peu plus pour les hommes, un peu moins pour les femmes. (...) Ainsi, la plupart des retraités ne peuvent pas être considérés comme des nantis. Certes leur situation n'est pas pire que celle des plus jeunes, mais ce ne sont pas des privilégiés. Ils

ont travaillé toute leur vie, parfois durement, ils ont cotisé aux régimes de retraites, leur donnant le droit à une pension qui devrait leur permettre de vivre dans de bonnes conditions. En cette période de crise et de chômage, ils supportent souvent des charges financières à l'égard de leur descendants, voire de leurs ascendants. (...) Aussi, les retraités de Saint-Martin-d'Hères présents aux Assises demandent : que

leur pouvoir d'achat soit maintenu voire amélioré surtout pour ceux dont les ressources sont basses. Que soit pris en compte leur attachement au modèle français du régime de répartition basé sur la solidarité tel que prévu par le Conseil national de la Résistance. Une amélioration de la politique permettant à chacun de pouvoir se soigner (...). Pour les personnes en perte d'autonomie la possibilité d'ob-

tenir une place dans un établissement (...). Que la charge financière liée à la perte d'autonomie (...) relève de la solidarité nationale au travers d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale. De vivre à leur domicile, tant que leur état le permet. Que leur cadre de vie doit faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics (...). À prendre enfin toute leur place dans la cité en tant que citoyens. » ♦ EM

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL

Des échanges animés

Vingt-six délibérations étaient au menu de la séance du Conseil municipal du 18 avril. Différents dossiers ont retenu l'attention des élus Martinérois, à l'image des projets d'aménagement Daudet et Neyrpic ou encore de la future salle Paul-Bert.

Sport et vie associative

Trois délibérations portant sur le sport et la vie associative ont suffi pour lancer les discussions. L'opposition, via Mohamed Gafsi (UMP), interpella l'assemblée pour dénoncer le « manque de transparence financière », évoquant même des « malversations » au sein de certaines associations « *J'estime personnellement qu'on a un gros soucis sur la commune au niveau des subventions. J'aimerais vraiment connaître les salaires de certains dirigeants et entraîneurs de nos clubs sportifs. D'ailleurs, je propose qu'on leur impose de nous fournir tous les éléments afin d'examiner comment ils utilisent l'argent public* ». Thierry Semanaz (PG) fut le premier à lui répondre : « *Attention à ne pas confondre les dirigeants qui sont bénévoles avec les éventuels*

salariés. » L'élu aux sport Fernand Ambrosiano (App. PCF) prit ensuite longuement la parole. « *Vous êtes très mal renseigné. Toutefois, il est fondamental de préciser que toutes les subventions attribuées par la Ville sont fléchées. Evidemment que nous avons un droit de regard et nous sommes très vigilants sur les sommes versées. À travers celles-ci, la Municipalité s'engage à promouvoir les valeurs universelles véhiculées par le sport, son accès à toutes et tous, jeunes comme adultes ou encore le développement du handisport*. » Et le maire de conclure : « *La vocation d'une ville comme Saint-Martin-d'Hères est d'accompagner les associations locales afin de leur permettre d'accueillir toutes celles et tout ceux qui veulent découvrir un sport*. » ♦



Écoquartier Daudet et Zac Neyrpic

Plus tard dans la soirée, les deux grandes opérations d'aménagement à venir, l'écoquartier Daudet et la Zac Neyrpic donnèrent lieu à de nouveaux échanges. La première délibération concernant l'aménagement des jardins familiaux divisa l'opposition, les élus EQS Georges Oudjaoudi et Elisabeth Letz demandant « *plus d'espaces collectifs partagés* » pour le mieux-vivre ensemble quand Asra Wasfi (Groupe Démocrates) exprima l'importance d'attribuer « *un espace propre à chacun* ». « *Le projet a été bien réfléchi et permet de concilier les deux* », indiqua l'élue en charge de l'environnement Sarah Laporte-Daube (PG). En fin de séance, le premier adjoint David Queiros (PCF) présenta le bilan prévisionnel de la Zac Neyrpic. Oppo-

sés au projet de la majorité depuis le début, les élus verts réaffirmèrent leur rejet, invoquant « *une catastrophe économique et écologique* ». De leur côté, Philippe Serre (PS) et Thierry Semanaz rappelèrent à l'opposition « *l'enjeu capital du renouvellement urbain de ce secteur* » pour les Martinérois et plus largement pour les habitants de toute l'agglomération. Insistant sur les nombreux atouts du projet, et notamment en matière de création d'emplois, David Queiros souligna que ce site, accessible en transports en commun et en modes de déplacements doux, « *offrira un cœur de ville animé répondant aux attentes et besoins des habitants, des salariés, des professionnels, et de la communauté universitaire*. » ♦ EM

Salle Paul-Bert

La réfection de la salle de spectacle Paul-Bert est en marche. L'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, scénographe, bureau d'étude) a été choisie et le projet suit son cours. À terme, cet équipement de proximité proposera un espace d'accueil du public répondant à un projet culturel et associatif avec une jauge qui montera à 400 spectateurs en configuration debout. Répondant aux critiques du « *coût trop élevé* »

(Mohamed Gafsi) ou encore de « *l'absence d'un vrai cahier des charges* » (Georges Oudjaoudi, EQS), l'adjointe à la culture Antonieta Pardo-Alarcon (PCF) insista sur l'importance de la valorisation des équipements culturels municipaux et sur la complexité du dossier, soulignant qu'« *il faut en moyenne dix ans pour aboutir à un projet culturel comme celui-ci*. » ♦

■ ESPACES PUBLICS CHAMPBERTON

Nouvelle place, nouveau marché

Les nouveaux espaces publics Champberton seront inaugurés jeudi 4 juillet. Au cœur de ceux-ci, une nouvelle place pour accueillir le marché les mercredis et samedis matin.



D'importants travaux d'aménagement des espaces publics ont eu lieu l'an dernier à Champberton. Ils seront officiellement inaugurés par la Ville jeudi 4 juillet. L'opération re-

pose sur une grande place, support du marché bi-hebdomadaire et véritable lieu de vie au quotidien, un square avec deux aires de jeux – fruit d'une participation citoyenne – ainsi que la

requalification des rues Federico-Garcia-Lorca et Bertolt-Brecht. Livrés au dernier trimestre 2012 après six mois de travaux, ces nouveaux espaces publics constituent une première étape en vue de la transformation du quartier Champberton. En attendant le projet Chardonnet -inscrit dans une démarche de mixité urbaine, sociale et intergénérationnelle- qui comprendra la construction de 55 logements à vocation sociale, dont 25 locatifs intergénérationnels, ainsi qu'une offre de commerces et de services de proximité (livraison prévue fin 2015), habitants et commerçants peuvent d'ores et déjà profiter d'une nouvelle place moderne, aérée et végétalisée.

Marché Champberton

Agencé en concertation avec le syndicat des commerçants non sédentaires, le nouveau marché Champberton offre un espace public plus sécurisé et mieux délimité. Il accueille aujourd'hui vingt-huit marchands proposant une grande diversité de produits : fruits et légumes, herbes aromatiques et épices, viandes et charcuteries, produits laitiers, prêt-à-porter, maroquinerie, textile et linge de maison, bazar... Offre de proximité complémentaire aux commerces du quartier, le marché Champberton se tient deux fois par semaine, les mercredis et samedis matin ♦ EM

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 27 juin, à 18 h en Maison communale ♦

Modification

Périmètre

Deux délibérations du CM du 30 mai modifient le périmètre de la Zac Centre Ville. Une modification nécessaire pour permettre la réalisation d'un futur projet de logements sur un terrain au sud du groupe scolaire Voltaire. Un dossier de présentation et un registre sont mis à disposition du public, à la Maison communale, au service urbanisme, entre le 10 juin et le 12 juillet 2013 inclus, du lundi au vendredi (8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h). Il est également possible de transmettre ses observations par courrier. Une réunion publique sur le projet sera organisée durant le 2^e semestre 2013 ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



G.P.S. SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

CK

PEINTURE

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

Tél. 04.76.25.05.05

3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

C'sk

Entretien et nettoyage
Professionnels et particuliers

Nettoyage

04 76 00 05 25

centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

GROUPES ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Ville et métropole... avec plus de démocratie !



Brigitte Pinède

La Métro, puis la métropolisation qui s'installe ont probablement des avantages pour mutualiser certains services. Mais nous nous interrogeons sur l'étendue de ses attributions et souhaitons être vigilants pour que cela ne devienne pas une plate-forme imposant l'uniformité culturelle, politique et marchande, sans possibilité d'expression des petites entités comme la ville et nos quartiers.

S'agissant de démocratie, l'essentiel n'est-il pas de permettre aux habitants de participer aux orientations et décisions qui concernent leur quotidien et leur avenir ? Par exemple, en créant des conseils de quartiers autonomes qui pourront participer aux choix, porter des projets et faire des propositions.

Pour commencer ensemble, dès aujourd'hui, nous vous invitons à partager vos souhaits pour améliorer la vie de nos quartiers, les services publics, ainsi que les projets qui vous tiennent à cœur : <http://smh-ecologie-solidarite.org/> Merci à Pascal Metton pour tout le travail qu'il a réalisé dans ce labyrinthe. Il m'a laissé sa place au conseil municipal et reste toujours très actif dans notre groupe où le travail ne manque pas ♦

GROUPES UMP

Circulation adaptée



Mohamed Gafsi

Depuis quelque temps la circulation, notamment sur Gabriel-Péri, devient un véritable calvaire pour les Martinérois. Pourtant, paradoxe de cette situation, il s'avère qu'il y a moins de véhicules qui circulent mais des embouteillages quotidiens. Deux grands projets sont en passe de voir le jour sur cette même artère, Neyrpic et ses commerces mais aussi l'éco-quartier Daudet et ses quatre cent cinquante logements. Notre inquiétude de ce fait est de se poser la question de l'engorgement de véhicules que ces constructions vont engendrer.

Il est plus facile de prendre les transports en commun lorsque que l'on vit et travaille sur la même commune, d'ailleurs la fréquentation du tramway peut en attester.

Malheureusement cela est loin d'être le cas de la majorité des Martinérois qui seront bientôt rejoints par d'autres habitants qui viendront non seulement encombrer un peu plus la circulation dans notre ville mais aussi les bouchons sur la rocade sud... ♦

GROUPES DÉMOCRATES

Développement durable et sobriété fiscale : qui veut perdre des millions ?



Asra Wassfi

La ville devrait être dense=surpeuplée, car c'est développement durable ? La nature a toujours incité l'homme à vivre en petits groupes mais jamais de manière entassée comme le préconisent certains politiques qui ne sont pas franchement représentatifs du mal-logement. Les effets de la surpopulation sur un territoire sont connus. Tout le monde ou presque rêve d'un pavillon avec jardin. Imaginons une crise alimentaire en milieu urbain : ce serait une catastrophe. Il faut que les villes et agglomérations gardent une taille humaine et que des villes intermédiaires s'accroissent.

Halles Neyrpic : Où est le développement durable ? Où est seulement le développement économique ? Les Martinérois via leur majorité municipale ont déjà perdu 13 millions d'euros. Soit un quart du budget de fonctionnement de la Ville. Combien de millions devons-nous encore perdre ? Où sont les 30 millions d'euros suite à la vente des logements publics de la ville à l'Opac ? Faire des économies d'énergie, ok, encore faut-il ne pas assommer les individus par une fiscalité injuste et non durable ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Un petit tour à la ferme ?



Michelle Veyret

La ferme des Maquis : un beau projet

Le 3 mai dernier a été inaugurée la ferme intercommunale des Maquis. Elle marque, après plusieurs années de travail, l'aboutissement d'un beau projet partenarial, réunissant les communes de Saint-Martin-d'Hères, de Gières, de Poisat, d'Eybens et Grenoble-Alpes Métropole ainsi que de nombreux acteurs du monde de l'agriculture.

Un beau projet car il va dans le sens de la préservation de la colline du Murier à laquelle nous sommes très attachés. Lors de la révision de notre Plan local d'urbanisme (PLU), qui a réaffirmé la volonté de préserver cet espace naturel majeur de l'agglomération, nous avons réalisé deux études de recensement de la faune et de la flore. Celles-ci ont montré la très grande richesse de ce territoire aux portes de la ville. Nous sommes dans un espace remarquable. L'implantation d'un élevage caprin va permettre la préservation des espaces ouverts, de la biodiversité mais aussi la conservation d'un paysage de qualité.

Un beau projet, car il va dans le sens du maintien d'une agriculture de proximité et du développement des circuits courts. Nous devons revenir à un mode de développement plus ancré dans les territoires, plus respectueux des hommes et de l'environnement.

Tous concernés

L'accès aux espaces naturels remarquables, à une alimentation de qualité et plus largement la sensibilisation aux problématiques environnementales doivent être l'affaire de tous.

À Saint-Martin-d'Hères, nous œuvrons dans ce sens depuis de nombreuses années grâce à notre parc public du Murier et au Centre de Loisirs qui accueille de nombreux enfants tout au long de l'année et les sensibilise à la préservation de l'environnement.

Demain, cette ferme pédagogique participera à cette dynamique et viendra encore davantage ancrer l'identité exemplaire et éducative de ce territoire. Demain, des enfants de Saint-Martin-d'Hères et de toute l'agglomération, quelle que soit leur situation sociale, viendront découvrir notre colline du Murier et cette exploitation agricole.

L'eau : un bien précieux

À Saint-Martin-d'Hères, nous disposons d'une eau "naturellement pure". Sa qualité est directement liée à l'histoire de sa gestion sous l'impulsion de Fernand Texier, alors maire de Saint-Martin-d'Hères. Encore aujourd'hui, notre commune est alimentée par l'eau du Sierg, symbolisé par trois valeurs essentielles depuis 1947 : prévoyance, implication et solidarité. La gestion publique de la ressource a montré tous ses atouts, et nous y sommes très attachés.

Cependant, certaines orientations fixées à Bruxelles viennent aujourd'hui interroger notre modèle de fonctionnement. L'ouverture à la concurrence menace désormais l'eau. Pourtant, il s'agit d'un bien vital dont tout le monde doit avoir accès en quantité et qualité suffisantes.

L'eau ne peut pas être considérée comme une marchandise. Sortir d'une gestion publique ouvre le spectre de l'inégal accès à la ressource, de la perte de qualité et de la flambée des coûts pour les usagers ♦

GROUPE PARTI DE GAUCHE

Résister (aussi) aux idées reçues !



Thierry Semanaz

La commission européenne aurait donné un sursis à la France et renoncé à l'austérité. D'abord un vocabulaire insupportable ! La France est-elle une délinquante pour qu'on lui accorde un sursis ? Ensuite, il est absolument faux que le pouvoir ait renoncé à sa funeste politique austéritaire. Aucune des coupes budgétaires annoncées par le PS n'a été annulée. Tout le monde va en pâtir. Ceux-ci sont économiquement, socialement et politiquement désastreux. Pour revenir au niveau municipal, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons opté pour une consommation

maîtrisée des dépenses inscrites grâce à nos efforts de gestion. Notre compte administratif 2012 prouve que notre santé financière est bien meilleure qu'imaginée et permet d'avoir des marges de manœuvres non négligeables au moment de réfléchir à ce qui peut être fait comme choix politiques à partir de 2014. À ce titre, il nous faut donc nous donner les moyens de mettre en place une tarification juste donc plus progressive pour les consommations d'eau. Il nous faut redonner de la confiance, créer de l'emploi public et durable. Il nous faut investir et ainsi ré-enclencher l'économie locale. Bref tout le contraire de la rigueur et de l'austérité.

Pour le bien de toutes et tous ! ♦

GROUPE SOCIALISTE

Sécurité : être plus offensifs !



Philippe Serre

Le gouvernement a mis en place les Zones de Sécurité Prioritaire (ZSP) dont un premier bilan très positif en matière de baisse de la délinquance a été fait par Manuel Valls et Christiane Taubira. Le travail conjoint de tous les services de l'Etat, des douanes, de la police bien sûr comme des services fiscaux ou de renseignement, en lien avec les services du procureur, démontre que la lutte contre la délinquance est une priorité de l'Etat. Plus d'effectif sur le terrain permet aussi et surtout une meilleure connaissance du terrain, une dissuasion plus efficace et

une résolution des affaires accrue. La Municipalité de Saint-Martin-d'Hères, contrairement à Echirolles et à Grenoble, a choisi de ne pas demander la création d'une ZSP. C'est bien dommage. Néanmoins, nous continuons à le dire : la mairie peut et doit accompagner la politique de sécurité de l'Etat avec des moyens locaux d'alerte, de coordination, de prévention de la délinquance, de médiation, mais aussi par une montée en charge de la police municipale et, pourquoi pas, avec l'ouverture d'un débat sur une vidéo-protection expérimentale pour rendre l'espace public dans certains endroits aux familles et au lien social ♦

GROUPE PRG/MRC

Solidarité locale contre non-solidarité nationale ?



Gilles Fauray

Chaque semaine apporte de nouvelles propositions pour "sauver" le modèle social français : recul de l'âge de la retraite ou baisse des pensions, mise en place d'une franchise sur les remboursements de frais de santé, augmentation des prélèvements sur les prestations familiales et les retraites. Ceci nous rapproche du moment où le système national sera financièrement sauvé ? parce qu'il ne prendra plus rien en charge ! Les élus locaux sont donc plus confrontés à des situations de besoins financiers, sociaux ou de santé. Notre ville a fait le choix -heureux

mais coûteux- de mettre en place des politiques locales de solidarité fortes : service de soins à domicile, aide aux personnes âgées, participation importante aux séjours de vacances pour les enfants, prise en charge des temps périscolaires additionnels mis en place mais non-assumés par l'Etat.

L'Etat doit assumer à nouveau pleinement ses responsabilités ♦

■ ARTS DANS LA RUE

Renaudie sous les étoiles

Du 27 au 30 juin, l'association Baz'Art(s), qui réunit quatre compagnies de théâtre et de danse, organise un événement festif, culturel et artistique, au cœur du quartier Renaudie où elle est implantée. Quatre jours durant lesquels, gentiment, avec spectacles, déambulations et ateliers, elle Foul'Baz'Art(s).



► Les 27,28,29 et 30 juin Renaudie sera en fête

Danse

Spectacle

Cita danse dans ta ville

Spectacle de danse hip-hop présenté par les jeunes danseurs de la C^{ie} Citadanse.

Samedi 8 juin à 19 h 30 à la salle Amphidice (université Stendhal) Entrée gratuite.

Si j'étais une œuvre d'art

Spectacle de danse de fin d'année des ateliers de la MJC Les Roseaux.

Samedi 15 juin à 19 h 30 à la salle Amphidice.

Entrée gratuite ♦

Ambiance

Cabaret

La Troupe de Pas Sages propose un spectacle de cirque oscillant entre exubérance et sérieux avec des numéros variés, mixant l'élégance, la technique et la dérision en développant l'aspect théâtral et musical du cabaret...

À voir vendredi 21 juin à 14 h 30 à la salle Amphidice.

Entrée gratuite ♦

Danse

Arc-en-ciel

L'association de danse Arc-en-Ciel présente son gala de fin d'année samedi 8 juin à 20 h, à L'heure bleue. Renseignements : 04 76 14 04 90 ♦

Ensemble, on est plus fort et l'on peut s'entraider. C'est dans cet esprit que les compagnies chorégraphiques Aca et Ainsi Danse, le Théâtre du Réel et le Vox International Théâtre sont réunis en association sous le même toit, au cœur du quartier Renaudie. Le lieu collectif, au 63 de l'avenue du 8-Mai-1945, permet une mutualisation des moyens. Il accueille le pôle administratif des quatre structures et une salle de répétition et de création régulièrement

mise à disposition d'autres artistes à la recherche d'un lieu de travail. Très prochainement, Baz'Art(s) bénéficiera d'un espace supplémentaire avec la récupération des locaux de l'ancienne auto-école installée à ses pieds. Cette extension offrira avant tout à l'association une vitrine, lui donnant une visibilité, l'ouvrant ainsi sur le quartier et ses habitants.

S'ouvrir davantage sur le quartier, susciter la curiosité, la rencontre et l'échange : les compagnies du Baz'Art(s) veillent à ne pas s'enfermer dans une tour d'ivoire. Leur souci : « *casser la barrière invisible et la sensation d'inaccessibilité que peuvent représenter la culture et les arts vivants pour certains* ». Dans cette intention, elles ont imaginé l'an dernier un temps fort, qu'elles reprennent cette année : Foul'Baz'Art(s), un événement artistique et culturel aux résonances festives. Le soir des quatre derniers jours de juin, place Mendès-France, les artistes du collectif

et des invités donneront des extraits de spectacles ou de petites formes conçues tout spécialement pour l'occasion.

À taille humaine

Le chorégraphe Habib Adel, animateur de la compagnie Aca, proposera une performance pour danseurs et musiciens écrite dans ce cadre et illustrant le thème retenu cette année : Renaudie sous les étoiles. Le Théâtre du Réel donnera un spectacle clownesque, *La Crise sur le gâteau*, pour deux personnages en errance, et en déshérence, dans les marges du monde du travail. Guillaume Paul, du Vox International Théâtre, jouera un extrait de son concert *Mégalopaul*, tandis que ChoreScience, compagnie invitée, ouvrira un bal par un concert dansé pour corps, saxo et voix... À noter que chaque compagnie propose un atelier de découverte et d'initiation.

D'autres animations ponctueront ce

mini festival, notamment une soirée astronomie animée par les astrophysiciens Pierre-Yves Longaretti et Gérard Paulhac et une déambulation dans le quartier, guidée par un architecte. De nombreux partenaires se sont associés à l'initiative, (Mozaïkafé, l'école Barbusse, la MJC...) pour en faire un beau moment de fête. « *Nous nous mobilisons pour créer un événement à taille humaine avec les gens d'ici* », soulignent d'une même voix la comédienne Bérénice Donckue et le chorégraphe Habib Adel ♦ JPC

• **Foul'Baz'Art(s), les 27, 28, 29 et 30 juin,**

• place Mendès-France, quartier Renaudie. Inscription aux ateliers : lebazarts@gmail.com Tél. 06 87 47 14 72. Site Internet : www.lebazarts.fr

■ **ROMAN : MUNA**
PAR JEAN BRUYAT

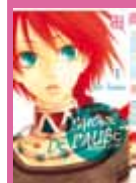


Muna, paru aux éditions GAP, est le quatrième roman de Jean Bruyat, préfacé par Yves Duteil. « *Hommage à tous ceux qui pendant la première guerre mondiale ont sacrifié leur vie et leur jeunesse* », l'histoire entraîne le lecteur en Corse, à Grenoble et Saint-Martin-d'Hères – Martinérois de naissance, Jean Bruyat a enseigné dans sa commune natale où il a, entre autres, co-fondé l'Amicale laïque et l'Office municipal des sports –, dans la Drôme ; le plonge dans l'univers de la guerre 14-18, du front et de la vie des « poilus » dans les tranchées... Enfin, Muna, petit village Corse de la région de Vico, dénonce un siècle après les faits, les injustices dont furent victimes les combattants de l'île de Beauté ♦

■ **LIRE, la sélection de vos bibliothèques**

Pour fêter la Japan Expo, les bulles sont à l'honneur : des mangas bien sûr, mais aussi des bandes dessinées et des romans graphiques... Pour le plaisir des yeux !

L'ARCANES DE L'AUBE
de Rei Toma



Pour la paix de son pays, la princesse Nakaba doit épouser le prince Caesar. Rouse alors que les rois sont bruns, elle est tout de suite rejetée par son entourage. Mais Nakaba possède également un pouvoir qui émerge doucement...

Des dessins agréables, une histoire prenante et des personnages attachants, voilà qui résume ce manga, lauréat du Tournoi Shôjo 2011.

DOUBT
de Yoshiaki Tonogai



Dans le jeu Rabbit Doubt, des lapins doivent débusquer le loup qui se cache parmi eux. Quant au loup, il doit semer la confusion et éliminer un par un tous ses adversaires... Mais pour cinq fans, le jeu vire au cauchemar : ils se réveillent enfermés dans un bâtiment désaffecté avec le corps d'une camarade assassinée. Un loup se cache parmi eux, et il leur faudra le démasquer...

LE GOÛT DU CHLORE
de Bastien Vivès



D'une manière légère, Vivès nous baigne dans un récit intimiste : une rencontre à la piscine. Lui, sur les conseils de son kiné, s'entraîne au dos crawlé pour soigner sa scoliose. Elle, ancienne championne de natation, lui apprend à mieux nager. Avec une palette incroyable de bleu-vert, on plonge dans les eaux dès les premières pages ! ♦

■ SPECTACLE VIVANT

L'heure bleue, avant-goût de la prochaine saison



Dès la rentrée de septembre, à l'arrivée de l'automne, L'heure bleue fêtera, en musique plutôt qu'en grandes pompes, son vingtième anniversaire en ouverture de sa nouvelle saison. Une saison qui s'annonce "festive et pétillante", selon les mots du programmateur de l'équipement culturel martinérois récemment labellisé scène régionale.



David Dimitri, l'homme-cirque, à découvrir sous chapiteau.

Le pétilllement auquel fait allusion Vincent Villenave, le directeur artistique de L'heure bleue, pour évoquer le goût de la prochaine saison de la salle martinéroise, se réfère à des propositions issues de la chanson, mais surtout des arts du clown et du cirque, disciplines qui semblent peu à peu infléchir l'orientation de la programmation. Sont annoncés dans ce genre Emma la Clown, les Nouveaux Nez, les compagnies Célestroï et VireVolt, ou encore David Dimitri, l'homme-cirque. Sans oublier la Fabrique des petites utopies, compagnie accueillie en résidence, qui marque l'envie de L'heure bleue de continuer à investir l'espace public. Pour la création de son conte

musical *La nuit, les arbres dansent*, la troupe de Bruno Thircuir installera sa structure nomade et les caravanes de son camp de vie pendant un mois, de mi-février à mi-mars. Une présence sur site qui favorisera la rencontre (repas partagés, médiation) et la mise à disposition du camion-théâtre pour des groupes d'artistes amateurs. Cette 20^e saison sera aussi plus féminine, réalisant un meilleur équilibre paritaire entre les artistes femmes et hommes invités.

Le sourire en bannière

En début de saison, après avoir fêté son 20^e anniversaire (le 21 septembre) avec le groupe chantant HK & les Saltimbanks, L'heure bleue

inaugure une complicité avec l'Espace Vallès pour l'installation du plasticien Philippe Veyrines et la prestation de la danseuse Christel Brinks. La danse sera par ailleurs bien représentée puisque la scène de L'heure bleue attend Sylvie Guillermin entourée d'acrobates d'une école du cirque du Maroc, le retour de Kadia Farauw avec un nouveau projet, Juliette Dürlemann et l'Album C^{ie}, et même un *Bal interterrestre* emmené par les Antiquarks dans le cadre du festival les Détours de Babel.

Le Mois de la chanson sera pour le moins éclectique puisqu'il ira de la comédie musicale déjantée de Didier Super en co-plateau avec le groupe vocal Evasion à Albin de la Simone et Amélie les Crayons, en passant par le rap chanté de Féfé, par François Thollet et Aldebert. Côté théâtre et paroles, on savourera la création *Léda, le sourire en bannière*, un beau texte poétique et politique de Magali Mougél, un délicat théâtre d'objets *Rouge*, la reprise en salle du *Kafka* de Bruno Thircuir et *Les 1001 Nuits* contées par Nacer Khémir.

Dans la tête des chercheurs

Comme chaque année, L'heure bleue s'adjoint de nombreux partenariats, que l'on ne peut tous citer. On soulignera seulement la collaboration engagée avec la clinique du Grésivaudan pour l'accueil d'un spectacle de cirque (VireVolt) et une convention avec le théâtre Amphibia des 2 Alpes. Ou encore avec les Rencontres-I de l'Hexagone de Meylan, ce qui permettra d'assister, dans une configuration inédite de la salle, à un étonnant Campement mathématique concocté par les Ateliers du spectacle (en résidence) et inspiré des expériences menées par des chercheurs à Grenoble. Il ne s'agira rien de moins que d'essayer de voir ce qui se passe dans la tête des scientifiques... À L'heure bleue, décidément, ça pétille ! ♦ JPC

• Présentation de saison

• L'heure bleue présentera avec des artistes la programmation de sa saison 2013-2014 vendredi 14 juin à 19 h. Entrée libre.

■ LES RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉMATÉLIERS

Mercredi 12 juin à 9 h 30

Un réalisateur : Jacques Tati

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (à partir de 6 ans)

Projection suivie d'une animation sur la restauration des films par la Cinémathèque de Grenoble.

Dernier Cinématelier de la saison.

Rendez-vous en septembre pour découvrir le nouveau programme !

AVANT-PREMIÈRE

En présence du réalisateur

Dans le cadre du 70^e anniversaire du Conseil national de la Résistance (CNR)

Jeudi 13 juin à 20 h

LES JOURS HEUREUX

Documentaire de Gilles Perret

Quand l'utopie des résistants devint réalité... Réservations obligatoires au 04 76 54 64 55.

CINÉ-GÔTER

C'est la Fête de la musique !

Mercredi 19 juin à 14 h 30

L'HISTOIRE DU PETIT PAOLO (à partir de 3 ans)

Un programme musical composé de quatre courts métrages d'animation.

Projection accompagnée d'une découverte de l'accordéon par Philippe Grorod du Centre Erik-Satie.

COUP DE CŒUR

SUGAR MAN (rediffusions du documentaire sur Sixto Rodriguez prévues les semaines du 19 et 26 juin.

Et n'oubliez pas !... La fête du cinéma du 30 juin au 3 juillet ♦



Kekidilepetitlapin... ?, spectacle de Les nouveaux nez et C^{ie}

© 3dSense - Jan Hrdlicka - Josef Lepsa

Terre

De Sienna

Jeudi 27 et vendredi 28 juin, à 20 h 30, à l'Amphidice, l'association Terre de Sienna, propose *Métro, boulot, c'est trop...*, un spectacle pluridisciplinaire issu des ateliers de pratique artistique dans lequel s'enchaînent performances dansées, théâtre, projection cinématographique et percussions. Spectacle gratuit ♦

L'été

En musique

Les quartiers Paul-Bert et Paul-Eluard fêtent l'été en musique vendredi 28 juin au parc Henri-Maurice. Au programme :
- de 17 h 30 à 19 h : musique, chant et danse par les élèves des écoles Paul-Eluard et Paul-Bert et de leurs périscolaires.
- de 19 h à 20 h : pique-nique tiré du sac.
- de 20 h à 20 h 30 : chorale Voix si Voix la
- de 20 h 30 à 22 h 30 : fanfare EYO'NLE, "la fanfare du Bénin" ♦

Agenda

BASKET

CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en pré-nationale. Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

FOOT

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES
ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule F.

CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE

ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1^{ère} division, poule A. UOP en excellence. ATS en 2^e division, poule A.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.

RUGBY

COMITÉ DES ALPES
SMH rugby en honneur, poule 2.

VOLLEY

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

ESSM GYMNASTIQUE

Soirées de gala

Lors des deux soirées de gala, les 21 et 22 juin prochains à L'heure bleue, le club de gym fêtera en beauté la fin de la saison sportive où les jeunes gymnastes se sont illustrés avec talent.



► Spectacle chorégraphique et gymnique lors du gala 2012.

Temps fort du club pour conclure la saison en apothéose, le gala se déroulera sur deux soirées à L'heure bleue, les 21 et 22 juin prochains, à partir de 19 h. « La nouvelle équipe des dirigeants bénévoles, qui s'était constituée en septembre dernier pour relever le défi du développement de l'association, a réussi son pari de faire vivre un grand club de gym à Saint-Martin-d'hères », déclare Juliana Faure la présidente. « Forts de notre engagement et de notre motiva-

tion, nous sommes fiers de proposer ces deux soirées de gala de fin de saison qui seront cette année sur le thème des comédies musicales. »

Gym et chorégraphie

S'inspirant des spectacles musicaux *Cléopâtre, la dernière reine d'Egypte* et *Alice aux pays des merveilles*, un scénario chorégraphique a été créé pour ces deux représentations exceptionnelles. « Cela a nécessité un énorme travail de préparation de la part des

gymnastes, bénévoles et responsables sportifs pour offrir un spectacle gymnique de grande qualité », explique-t-elle. « Les adhérents du club vont tous évoluer costumés sur la grande scène de L'heure bleue où nous attendons de nombreux parents et familles qui viendront encourager les enfants. »

Belle année sportive

« Avec les entraîneurs, nous sommes tous très satisfaits de l'année sportive que nous venons de vivre. Nous avons

participé à de nombreuses compétitions organisées à la fois par la FFG (Fédération française de gymnastique) ou par l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique). Notre club a lui-même organisé la deuxième épreuve du championnat départemental Ufolep féminin par équipes, les 16 et 17 février dernier, au gymnase Jean-Pierre-Boy où nous avons accueilli 200 jeunes gymnastes venues de tout le département de l'Isère. Une grande réussite ! », indique la présidente. En FFG, au terme de cette saison sportive, deux gymnastes s'illustrent particulièrement en catégorie senior. Marine Cupani remporte le titre de championne de l'Isère en février et termine à la 38^e place du classement du championnat de France, Nationale C, à Cognac (Charente). Quant à Katelyne Faure, elle accroche la médaille d'or dans sa catégorie au championnat de l'Isère. En Ufolep, du côté des plus jeunes, les équipes martinéroises engrangent de bons résultats chez les féminines de niveau 8 (9-14 ans), de niveau 8 (7-10 ans) ainsi que pour celles de niveau 7 (9-14 ans) ♦ FR

Contact :
ESSM gymnastique,
gymnase Benoît-Frachon,
23 rue Paul-Langevin, tél. 09 52 36 65 71.
essm-gymnastique.weebly.com
Permanences tous les soirs de la semaine à partir de 18 h.

ESSM ATHLÉTISME

En piste pour le national

La saison des compétitions sur piste et en plein air est désormais bien lancée avec en point d'orgue le championnat national Ufolep, les 29 et 30 juin, où une dizaine de jeunes martinérois sont attendus.



Au stade Paul-Langevin, les passionnés d'athlétisme ont rongé leur frein tout au long de ce mois de mai particulièrement froid et pluvieux ! « Comme le beau temps s'est fait attendre, nous avons du nous replier dans le gymnase contigu au stade pour continuer les entraînements d'autant que nous avons un programme chargé tout ce mois », déclare Albert Fernandes, le président de l'ESSM athlétisme.

Championnat national

« En effet, chaque fin de semaine de juin, nous sommes engagés dans différents championnats à Montélimar,

Bourg-en-Bresse et Lyon-Parilly. » Le point final de ce marathon de juin fera escale à Andernos-les-Bains, sur les bords du bassin d'Arcachon (Gironde) où se déroulera les 29 et 30 juin, le championnat national d'athlétisme estival, organisé par l'Ufolep. « Chaque année, une dizaine d'athlètes se qualifie pour cette grande fête de l'athlétisme et c'est toujours une récompense d'y participer. » En fonction des performances sportives déjà réalisées depuis le début de saison, quatre athlètes sont particulièrement attendus pour engranger de bons résultats : Pauline Corrao (benjamine), Basile Roux (minime),

Lorris Pellat-Finet (cadet) et Julien Fernandes (senior), responsable sportif de l'ESSM ♦ FR

Contact :
ESSM athlétisme,
stade et gymnase Paul-Langevin,
28 rue Alfred-Gueymard.
Tél. 04 76 25 58 10.
www.essmathletisme.fr

Horaires des entraînements :
mercredi de 14 h à 17 h,
mardi et jeudi de 18 h à 20 h,
samedi de 14 h à 16 h,
dimanche de 10 h 30 à 12 h 30.

Samedi 1^{er} juin
TENNIS
Tournoi interne de l'ESSM Agri tennis. Simple hommes et dames open.
Du 1^{er} juin au 9 juin,
matchs en soirée et le week-end.
Courts de tennis
2 rue Georges-Braque.
Dimanche 9 juin
FOOT
Tournoi Dems Haroun organisé par l'association des Tunisiens de SMH. Stade Victor-Hugo, de 9 h à 18 h 30.
Vendredi 14 juin
BASKET
Tournoi 3X3 Juniors et seniors organisé par l'ESSM basket au profit de l'association Bigbangballers.fr Gymnase Colette-Besson de 17 h 30 à 22 h.
Samedi 15 juin
RUGBY
Fête de fin de saison. Soirée grillades stade Robert-Barran à 19 h.

■ EMS ENFANTS

Été sports

L'Ecole municipale des sports organise neuf stages sportifs pour les prochaines vacances scolaires d'été. Ils s'adressent aux jeunes martinérois de 6 à 14 ans. Les inscriptions sont ouvertes du mercredi 5 au vendredi 21 juin.

Du 8 au 12 juillet :**BAIGNADE ET PONEY (6-8 ans)**

Les enfants débiteront la journée dès 10 h par des jeux aquatiques à la piscine municipale et rejoindront ensuite la base de loisirs du Bois français pour monter à poney. Le retour sera effectué à 17 h au gymnase Auguste-Delaune.

BAIGNADE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE (8-14 ans)

Après un plongeon dans les eaux de la piscine, les enfants prendront la direction du Bois français pour pratiquer différentes activités : kayak, VTT, tir à l'arc, aviron et biathlon.

Du 15 au 19 juillet :**BAIGNADE ET PONEY (6-8 ans)**

Comme la semaine précédente, ce stage sportif propose des jeux aquatiques à la piscine et la découverte du poney au Bois français.

VOILE (8-14 ans) et PLANCHE À VOILE (12-14 ans)

Les enfants vont s'initier et se perfectionner à la pratique de la voile ou de la planche à voile sur le lac de Laffrey, magnifique lac de montagne à 907 m d'altitude. Ce stage est encadré par des moniteurs de voile de la base nautique

et par les éducateurs territoriaux de la Ville. Les enfants sont pris en charge à 10 h au gymnase Auguste-Delaune pour un retour à 17 h.

Du 22 au 26 juillet :**MINI CAMP (11-14 ans)**

Le lac de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes) et son eau turquoise serviront de décor à cette semaine hors du commun. Les enfants seront hébergés sous tentes au camping du lac situé à 835 m d'altitude dans la commune de Chorges. Des activités de pleine nature sont proposées tout au long de cette semaine : kayak, planche à voile, catamaran, paddle, randonnée, accrobranches et via ferrata. Départ le lundi 22 à 9 h et retour le vendredi 26 juillet à 18 h, gymnase Auguste-Delaune.

Du 26 au 30 août :**ESCALADE, CIRQUE, ROLLER, JUDO, GYM SPORTIVE, SPORTS CO (6-8 ans) ROLLER, SPORTS CO, ESCALADE, TIR À L'ARC, CIRQUE (9-13 ans) PLONGÉE (11-14 ans)**

Toutes ces activités se déroulent de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h dans les différents équipements sportifs et à la piscine municipale, de 19 h à 20 h. L'encadrement est assuré par les éducateurs territoriaux des activités sportives, tous diplômés d'État.

Pour tous ces stages, l'inscription, ainsi que le règlement des activités, est indispensable au service municipal des sports, 135 av. Ambroise-Croizat (mairie-annexe 2), du mercredi 5 au vendredi 21 juin, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88.

Pour les stages avec activités nautiques, le passage d'un test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques est obligatoire. Il se déroulera à la piscine municipale ♦



■ PISCINE MUNICIPALE

C'est l'ouverture !



La piscine municipale ouvre ses bassins le lundi 18 juin avec des horaires spécifiques. À partir du samedi 29 juin, l'ouverture sera en continu, de 10 h à 19 h. Toute l'équipe des maîtres nageurs et agents municipaux est mobilisée pour vous accueillir !

L'ÉTÉ À LA PISCINE

Dates et heures d'ouverture :

La piscine municipale ouvrira ses portes du lundi 17 juin au samedi 31 août.

Du 17 au 21 juin : ouverture de 12 h à 14 h.

22 et 23 juin : fermeture en raison de la fête du parc Jo-Blanchon.

Du 24 au 28 juin : ouverture de 12 h à 19 h.

Du 29 juin au 31 août : ouverture de 10 h à 19 h.

Tarifs (Martinérois) des entrées individuelles (limitées à 3 heures) :

Enfants de moins de 6 ans : gratuit.

Moins de 20 ans : 1,50 euro (carte 12 entrées : 13 euros).

Plus de 20 ans : 2,70 euros (carte 12 entrées : 24,50 euros et carte 12 entrées de 12 h à 14 h ou 17 h à 19 h sauf le vendredi : 17 euros).

Tarif réduit (retraités, chômeurs, bénéficiaires du RSA, étudiants, personnes portant un handicap) : 1,50 euro (carte 12 entrées : 13 euros).

Supplément par heure de dépassement, toutes catégories : 1 euro.

Activités encadrées par les éducateurs sportifs diplômés de la piscine municipale :

- Cours collectifs de gymnastique aquatique :

tarif (Martinérois), droit d'entrée à la piscine + participation de 4 euros.

- Leçons de natation :

tarif (Martinérois), droit d'entrée à la piscine + participation de 6 euros.

Carte de résident :

Pour bénéficier du tarif "Martinérois", il suffit de se rendre dans l'un des accueils de quartier ou au service municipal des sports en se munissant des documents suivants : carte d'identité, attestation de domicile à Saint-Martin-d'Hères datant de moins de trois mois, livret de famille pour les enfants, photo d'identité.

Tous renseignements dans les accueils de quartier ou au service municipal des sports, 135 avenue Ambroise-Croizat (mairie-annexe 2).

Tél. 04 56 58 92 87 ou 88 ♦

Samedi 15 juin**BASKET**

Tournoi Guy-Villard U9 à U20.

Organisé par l'ESSM basket. Gymnase Colette-Besson de 10 h à 17 h.

Vendredi 21 juin**GYMNASTIQUE**

Gala de fin de saison de l'ESSM. L'heure bleue, à 19 h.

Samedi 22 juin**GYMNASTIQUE**

Gala de fin de saison de l'ESSM. L'heure bleue, à 19 h.

Samedi 29 juin**JUDO**

Gala de fin de saison de l'ESSM. L'heure bleue, à 14 h.

Lieux et heures des rencontres**BASKET**

ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.

ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

FOOT

Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.

ASM (association sportive martinéroise)

au stade Benoît-Franchon et au stade Just-Fontaine.

UOP au stade Victor-Hugo.

ATS au stade Auguste-Delaune.

HAND

GSMH-Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.

RUGBY SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

VOLLEY ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h ♦

■ SAMEDI 22 JUIN

Venez fêter l'été !



Rendez-vous festif majeur du début de l'été, Parc en fête ! se déroulera samedi 22 juin, dès 10 h et jusqu'à minuit, dans l'écrin de verdure du parc Jo-Blanchon. Avec au programme des activités et des animations qui raviront enfants, ados et adultes !

Balade

Patrimoniale

Proposée par le secteur patrimoine de la Ville, la balade patrimoniale emmènera les visiteurs à la découverte de l'histoire de la ville :

- **station 1** : départ à 14 h de la maison de quartier Fernand-Textier, historique du Portail-Rouge
- **station 2** : le parc Karl-Marx et ses essences d'arbres
- **station 3** : les logements de la Cerisaie
- **station 4** : arrivée sur le parvis nord du parc Jo-Blanchon ♦



Né en 2011 pour l'inauguration du parc Jo-Blanchon, l'événement porté par la Ville associe chaque année les associations martinéroises à l'organisation et au déroulement de la fête, contribuant ainsi pleinement à la réussite de cette grande fête populaire forte de la richesse et du dynamisme du monde associatif local.

Du sport pour tous à la carte

Le tempo sportif sera donné dès le matin (à 10 h) avec le départ du cross "la Foulée verte" dont les inscriptions seront prises sur place dès 8 h 30. Après la pause déjeuner, des activités, ouvertes à tous et gratuites, aussi diverses que le badminton, le football, le tennis ballon, le volley ou encore le

ping-pong se mettront en place sur les pelouses du parc, tandis que les amateurs de sensations fortes pourront gravir les murs d'escalade en toute sécurité.

Toujours côté sport, les curieux, les découvreurs et les contemplatifs pourront également apprécier à loisir les démonstrations de touch rugby et de sports de combat !

Des animations pour tous les goûts

Tout au long de la journée, des stands accueilleront petits et grands autour d'activités et d'animations diverses. Ainsi, il sera possible de se faire grimer le visage, de s'attarder dans les espaces bibliothèque, jeux et multimédia, de faire un détour du côté de l'espace "Chiens et maîtres citoyens" ou de s'essayer aux arts du cirque... À l'heure du déjeuner et tout au long de la journée, les associations locales raviront les gourmets avec des spécialités venues d'Italie, du Portugal, d'Arménie, de Syrie...

Au cours de l'après-midi, la musique sera de la partie avec, notamment, les prestations des musiciens du centre Erik-Satie. À 17 heures, la C^{ie} Les Grooms qui a fait sien l'opéra de rue, donnera le ton de la soirée avec *Le bonheur est dans le chant*, un spectacle déambulatoire qui conduira les spectateurs jusqu'à la grande scène. ♦ NP

CONCERTS GRATUITS

Dès 19 h et jusqu'à minuit, les animations de la journée cèderont la place à la musique.

Sur la grande scène se succéderont des artistes qui transporteront les spectateurs dans leurs univers respectifs et dans une ambiance résolument festive ! Ce sera tout d'abord à Léonid, alias Fafa Daïan, et son complice multi-instrumentiste Rémi D'Aversa de "chauffer" et "titiller" le public.

Dans la foulée, les "quatre soldats" de Djemdi inviteront les spectateurs à « une exploration sonore aux sons profonds et envoûtants » ; une « rencontre de deux continents, l'Afrique et l'Océanie, par les instruments qui les représentent, le djembé et le didgeridoo »... Un voyage irrésistible aux confins des couleurs et des sonorités ! Pour clore le concert, Laidis crétiens des Alpes continueront à faire danser sur des « ambiances variées, mais toujours décalées » allant du raggamuffin au punk-rock et emporteront le public dans une célébration festive délicieusement emmenée par des clowns de scène, "Les Z'emboucaneurs".



► Laidis crétiens des Alpes



■ CAMILLE PASQUIER



Comédienne hétéroclite

La MJC Village vient d'accueillir Camille Pasquier en résidence artistique. L'occasion pour la comédienne, connue des Martinérois pour ses collaborations avec le Vox International Théâtre, de présenter son premier spectacle, une création intitulée *SoloS*.

Elle fait partie de ces artistes complets qui maîtrisent la quasi totalité des disciplines du spectacle vivant : théâtre, improvisation, clown, marionnettes, danse, musique, chant... « *Je baigne dans le milieu artistique depuis l'enfance. J'ai commencé à jouer*

dans la rue dès l'âge de 11 ans. C'est là que j'ai découvert ce lien si fort avec le public. » Originaire du Lot, Camille Pasquier « apprend le métier » au contact d'une compagnie professionnelle où elle joue différents personnages, laissant la part belle aux improvisations.

Aussi motivée que passionnée, elle participe à un grand nombre de stages de comédie, d'écriture, de diction, d'interprétation, de danse qui l'amèneront à Paris dans une école spécialisée en Commedia dell'arte. « *Ma compagnie m'a ensuite proposé un rôle dans une pièce de théâtre masquée et j'ai intégré la troupe à temps plein.* » Une expérience enrichissante qui lance sa carrière. « *Après quelques années, j'ai eu envie de tracer mon propre chemin en créant avec un ami comédien notre compagnie.* » Deux ans plus tard, Camille débarque à Grenoble et rencontre le Vox International Théâtre de Guillaume Paul. Elle participe à plusieurs spectacles de la troupe installée en résidence à L'heure bleue jusqu'en 2012, dont *Utopie*, *Kabaravan*, *Parole de Petit Brun* ou encore *Guillaume Paul en concert* dans lequel on la retrouve dans la peau d'une choriste. En parallèle, la jeune comédienne s'interroge sur sa capacité de création. « *En 2010, je me suis posée la question : "Est-ce que j'ai quelque chose à dire sur scène ?" Très vite, j'ai senti que je devais prendre du temps pour moi. J'avais besoin de créer mon espace de création.* » Pour cela, elle se nourrit de ses différentes expériences avec une idée en tête : amener les spectateurs à puiser dans leur imaginaire. « *Je ne savais pas trop par quoi commencer mais j'avais envie de travailler autour de l'objet. J'ai toujours eu une affection particulière*

pour les objets simples, pauvres, en apparence d'aucun intérêt. L'idée étant de démontrer que l'on peut raconter une histoire à travers la symbolique de l'objet, de ce qu'il représente dans l'imaginaire collectif. »

Camille entreprend alors un long travail de création. Comédienne hétéroclite, elle suit une nouvelle formation pour approfondir ses connaissances dans l'art clownesque. « *Durant l'écriture de mon spectacle, j'ai agi avec beaucoup d'instinct. Peu à peu, j'ai construit un univers autour d'un personnage, d'une situation, d'un cadre.* » Le nom de sa première création en solitaire est tout trouvé : *SoloS*. Un spectacle mêlant clown, marionnettes et théâtre d'objet qu'elle joue avec joie à chaque opportunité qui se présente.

Au mois de mai, la MJC Village l'accueille en résidence. Pendant huit jours, la comédienne anime un stage découverte du théâtre d'objet pour les enfants, rencontre les habitants du quartier et propose des ateliers de création, de jeux d'ombres et lumière. La représentation de son spectacle, vendredi 24 mai, est le point d'orgue de son passage à la MJC. Une nouvelle expérience pleinement réussie pour cette artiste engagée.

« *J'en ai assez d'entendre qu'il n'y a plus d'argent dans la culture. Bien sûr, il faut tirer la sonnette d'alarme pour soutenir les projets et trouver des subventions. Mais les artistes ont la responsabilité de contourner les obstacles pour inventer, créer, embarquer le public dans leur imaginaire. Mon spectacle est en quelque sorte un acte poético-politique qui prouve que l'on n'a pas besoin de beaucoup de moyens pour raconter une histoire.* » ♦ EM

■ AURÉLIEN CHAUVIN



L'âme voyageuse

Aurélien a déjà parcouru de nombreux pays d'Europe en famille. Jusqu'à il y quatre mois, partir à l'étranger pour vivre des expériences humaines et professionnelles n'entraînait pas dans ses projets. Mais ça, c'était avant !

Une orientation malheureuse après l'obtention de son Bac aura suffi pour que le Martinérois se découvre l'âme d'un globe-trotteur. « *Je me suis inscrit en fac de droit. Mais très vite, je me suis rendu compte que cette matière ne me convenait pas. Alors j'ai décidé de faire une pause.* » Pour ne pas rester inactif, Aurélien s'inscrit à la Mission locale. C'est ce qui lui met le pied à l'étrier : « *Ma conseillère m'a parlé d'un service volontaire européen d'un mois en Macédoine. Comme j'étais déjà allé en Bosnie et en Croatie avec ma mère, la proposition m'a tout de suite plu.* »

Par le biais d'Itinéraire International, une association visant à démocratiser l'accès à la mobilité des jeunes, Aurélien, 18 ans, débarque en mars dernier à Kotchani. Accueilli sur place par l'association européenne de volontariat Pavel Satev, il est séduit d'emblée : « *cette ville de 50 000 habitants est située dans l'est du pays, près de la Bulgarie. Les montagnes qui l'entourent me rappelaient la cuvette grenobloise, mais leur*

couleur, la végétation et les lacs m'ont plongé dans les Balkans : c'était le dépaysement total ! ». Hébergé avec cinq autres jeunes, eux aussi en service volontaire, Aurélien a pris plaisir à « être au cœur de la population ; des gens avenants et chaleureux qui se débrouillent comme ils peuvent pour faire face à la pauvreté. Là-bas, le salaire mensuel moyen est de 150 euros, on sent qu'ils n'ont pas beaucoup d'espoir de se reconstruire et aussi qu'ils sont nostalgiques de la Yougoslavie. »

Pendant un mois, avec ses amis, il a eu pour mission de préparer le terrain pour les jeunes qui prendraient leur relève. « *Nous avons rencontré des habitants, des associations de handicapés pour connaître leurs besoins, leur proposer des activités et des séjours, programmer des cours de français gratuits...* » À peine rentré de son périple, Aurélien est déjà prêt à boucler à nouveau ses valises : « *je projette d'aller travailler six mois à Malte. Ensuite, j'espère pouvoir partir découvrir d'autres pays, d'autres populations...* » ♦ NP

■ BASTIEN RUFFINENGO



Tout pour le vélo

À 22 ans, Bastien Ruffinengo, le coureur de l'ESSM, entame sa troisième saison dans un club de Division nationale 1, le Vélo-club de Vaulx-en-Velin. Un cap important dans la progression sportive du jeune homme qui consacre son énergie et son temps à sa passion tout en poursuivant ses études au lycée Pablo-Neruda.

Comme beaucoup d'enfants de dix ans, Bastien a commencé à « taper le ballon » en jouant au football. C'est au cours d'une chaude journée de juillet, devant sa télévision, qu'il tombe en admiration devant les exploits des coureurs du Tour de France dans une étape de montagne. « *Je ne me rappelle plus très bien dans quel massif cela se déroulait, mais j'ai eu comme une révélation en me disant que c'était le sport que je voulais pratiquer.* »

C'est ainsi que le jeune garçon troque les crampons pour les cales-pieds en s'inscrivant à l'école de cyclisme de Seyssins. Dès 11 ans, il gagne sa première course, « *un cyclo-cross à Chavanoz, dans l'Isère.* » Au fil des années, le jeune apprenti coureur enchaîne les compétitions, souvent avec succès, jusqu'à ce jour fatidique où, franchissant en 4^e position la ligne d'arrivée d'une course à Romans (Drôme), il percute en pleine vitesse un spectateur : « *Je me souviens très bien de cet instant, c'était un 8 mai et j'effectuais ma 1^{re} année en junior. Une chute spectaculaire qui s'est soldée par une fracture des vertèbres et le port d'un corset pendant trois mois.* » Après cet accident qui

aurait pu mettre fin prématurément à sa carrière cycliste naissante, Bastien entreprend une longue rééducation en reprenant les entraînements. Six mois plus tard, remis sur pied, il est déjà au départ des Six jours cyclistes de Grenoble. C'est en 2009 qu'il rejoint le club martinérois où il effectue une très belle saison sur route avec quatre victoires et deux podiums. Accédant à la 1^{re} catégorie senior, il est recruté par le Vélo club de Vaulx-en-Velin (Rhône), un des 22 clubs cyclistes français évoluant en Division nationale 1. « *Le niveau est relevé et devenir coureur élite demande un apprentissage long et très rigoureux.* »

Tout en poursuivant ses études post-bac au lycée Pablo-Neruda, Bastien s'astreint à un entraînement journalier intensif. « *Comme beaucoup de coureurs évoluant comme moi en DN 1, mon rêve serait de pouvoir passer pro. C'est pourquoi toute mon énergie et tout mon temps sont consacrés à la passion du vélo !* » ♦ FR

■ Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale
(Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
(107 av. Benoît-Frachon,
non-stop de 10 h à 17 h 45,
du lundi au vendredi)
Police municipale :
04 56 58 91 81
(8 rue G.-Philipe,
du lundi au vendredi de 8 h à
19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
Maison communale :
04 76 60 73 73
Hôpital :
04 76 76 75 75
Centre municipal
de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
SOS Médecins :
04 38 701 701
Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Lutte contre les discriminations Le Défenseur des droits

Permanences assurées
Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12
E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.
- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Déchetterie Horaires d'été

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
74 avenue Jean-Jaurès • Tél. 04 76 15 29 51 ♦

■ Santé Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Centre Germaine-Tillion Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au centre médico-social Germaine-Tillion, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour rappel, le service est fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.
Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (zac Centre).
Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

■ Pièces d'identité

Le service état civil de la Ville informe les usagers que les délais d'obtention des cartes d'identité sont passés de 6 à 8 semaines. Aussi, les personnes devant renouveler leur carte en prévision d'un départ à l'étranger sont invitées à prendre en compte cet allongement des délais.
Par ailleurs, concernant les dépôts de dossiers de passeport, ces derniers ne seront pris que sur rendez-vous (sur place au service état civil, par téléphone au 04 76 60 63 50), les mois de juin, juillet et août 2013 uniquement.
Attention : en raison de travaux dans le service état civil et démarches citoyennes, la permanence du samedi 8 juin est annulée ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 28. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 28.
Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 08 21 10 69 10.
Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS, et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.
Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.
Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les mercredis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.
Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.
Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

**Arthurimmo.com**
LE RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

■ **Grenoble**, Marcellin-Berthelot, F4+Cuisine, comprenant 3 chambres, cuisine et loggia, séjour exposé Ouest sans vis à vis, ensemble à rafraîchir, copropriété à jour de travaux avec grand parking fermé, proche services et commerces...
118 000 € - Réf : 3874LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Portail Rouge, dans une copropriété calme et bien entretenue, F5+Cuisine de 87 m² en bon état, balcon sur séjour, 4 chambres, cuisine équipée avec loggia, cave, proche de tous les commerces et services... 179 500 € - Réf : 3908LZ

■ **Grenoble**, limite Saint-Martin-d'Hères, T2+Cuisine de 50 m², en rez de jardin d'environ 60 m², dans copropriété de 1990 en bon état, proche tous services et commerces, parking facile, garage possible...
149 000 € - Réf : 3903LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Marcel-Cachin, F4+Cuisine de 72 m² à remettre au goût du jour, beaux volumes, copropriété ravalée avec parking fermé, proche commerces et transports, idéal 1^{er} achat ou investisseurs... 109 000 € - Réf : 3928LZ

■ **Grenoble**, Beaux volumes pour ce F4+C de 75 m², bien exposé, composé de 2/3 chambres, 2 balcons, rangements, cave, dans une petite copropriété avec parking fermé, à jour de travaux,
141 000 € - Réf : 3922LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Maison de plain pied, sur Terrain de 440 m², en bon état général, chauff ind. gaz, 2 chambres, grande cuisine, terrasse, jardin, 2 garages, possibilité d'agrandissement,
259 000 € - Réf : 3929LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, secteur Croix Rouge, 4P+C avec balcon dans petite copropriété au calme, travaux de rajeunissement à prévoir, proche campus et commerces, loggia et cave, possibilité garage, ravalement en cours payé par vendeur,
129 000 € - Réf : 3932JMZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, proche Marcel Cachin, dans copropriété, à jour de travaux, à saisir, F3+cuisine de 54 m² en bon état, loggia, cave, idéal 1^{er} achat ou investisseurs... 99 000 € - Réf : 3890LZ

■ **Grenoble**, prox palais des sports, plusieurs garages en sous-sol de 15m² à 25m² dans copropriété récente, à partir de 16 000 € - Réf : 3933JMZ

Retrouvez toutes nos annonces sur :
www.dracimmobilier-arthurimmo.com
16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 18 84

■ Atelier

Massage

Un atelier d'initiation au massage et à l'auto-massage des mains, animé par une professionnelle formée aux massages de bien-être, est proposé lundi 1^{er} juillet de 9 h 30 à 11 h 30 à la maison de quartier Fernand-Textier. Inscription obligatoire le lundi 24 juin de 8 h 30 à 17 h à la maison de quartier Fernand-Textier, tarif : 3 euros par personne ♦

■ Festivités

Olympiades intergénérationnelles

L'action sociale de proximité de la maison de quartier Fernand-Textier et le Service développement de la vie sociale (SDVS) invitent les habitants du quartier, petits et grands, à venir participer aux Olympiades qui se dérouleront mercredi 26 juin, autour de la thématique "Les animaux du Monde".

Ce projet est construit en partenariat avec la MJC Pont-du-Sonnant, l'association Aclass (Association culturelle de loisirs des activités sportives seniors) et l'Esthi (Etablissement social de travail et d'hébergement de l'Isère). Rendez-vous dès 14 h, place Karl-Marx pour la mise en place des équipes et le début des jeux ♦

■ "Et si on dansait, cet été ?"

Des rendez-vous 100 % jeunes !

Dans le cadre de ses actions de proximité, la Mission locale organise des temps de rencontre autour de la danse hip-hop en partenariat avec l'association Citadanse, le Pôle jeunesse et la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité). À cette occasion, Sylvain et Hachemi, danseurs, chorégraphes et professeurs, proposeront des ateliers d'initiation à ciel ouvert. En parallèle, des conseillers de la Mission locale et l'animateur culturel du Pôle jeunesse seront présents pour informer les jeunes sur l'offre culturelle de la Ville, les dispositifs jeunes (carte M'ra...), les métiers et les formations de l'animation, du spectacle... Ces temps se dérouleront de juin à septembre, de 17 h 30 à 19 h.

Prenez dates :

jeudis 13 et 27 juin, quartier H.-Wallon (entre la salle polyvalente Verlaine et l'Opac 38) ;

mercredi 3 et vendredi 5 juillet, sur la place du marché Champberton ;

lundi 1^{er} et jeudi 4 juillet, parvis du parc Jo-Blanchon ;

lundi 8 et mercredi 10 juillet, quartier Les Eparres ;

mercredis 4 et 11 septembre, citystade Jean-Baptiste-Clément ♦

■ Maisons de quartier

Ouvertures estivales

Les maisons de quartier vous accueillent tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

À noter, les périodes de fermeture d'été :

- **Maison de quartier Louis-Aragon** (04 76 24 80 10) : fermée du lundi 15 au vendredi 26 juillet inclus.

- **Maison de quartier Gabriel-Péri** (04 76 54 32 74) : fermée du lundi 5 au vendredi 16 août inclus.

- **Maison de quartier Paul-Bert** (04 76 24 63 56) : fermée du lundi 5 au vendredi 16 août inclus.

- **Maison de quartier Romain-Rolland** (04 76 24 84 00) : fermée du lundi 29 juillet au vendredi 9 août inclus.

- **Maison de quartier Fernand-Textier** (04 76 60 90 24) : ouverte tout l'été.

- **Espace Elsa-Triolet** (04 76 25 20 17) : fermé du lundi 15 juillet au lundi 26 août inclus ♦

■ Vacances d'été

Accueil de loisirs du Murier

Le centre fonctionnera du lundi 8 juillet au vendredi 30 août.

Pour le séjour du 8 juillet au 2 août, inscriptions du 10 au 28 juin, pour les enfants nés entre le 3 août 1999 et le 7 juillet 2010.

Pour le séjour du 5 au 30 août, inscriptions du 10 juin au 26 juillet, pour les enfants nés entre le 31 août 1999 et le 4 août 2010.

Les inscriptions ont lieu au service enfance, à l'Espace Elsa-Triolet et dans les maisons de quartier.

Pièces à fournir : carnet de vaccination, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), justificatif du tarif municipal 2012/2013 ou à défaut, N° allocataire Caf ou avis d'imposition 2011 pour les non-allocataires.

Un programme par tranche d'âge sera remis à chaque enfant en début de semaine ♦

■ Vacances d'été

Accueil de loisirs 11/14 ans

Ouvert aux enfants de 11 ans révolus à 15 ans non révolus, l'accueil de loisirs fonctionnera du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août, de 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi et une sortie journée par semaine, de 9 h à 18 h.

Chaque début et fin d'activité se fait à l'école élémentaire Saint-Just.

Inscriptions : service enfance de 13 h 30 à 17 h, les mercredis 19 et 26 juin et 3 juillet. Possibilité d'inscription la veille de l'activité, dans la limite des places disponibles, à l'école élémentaire Saint-Just (13 rue Le Corbusier).

Contact : service enfance au 04 76 60 74 54 ou 06 74 83 07 27.

Pièces à fournir : carnet de vaccination, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), justificatif du tarif municipal 2012/2013 ou notification Caf ou avis d'imposition 2011 ♦

■ Union de quartier Portail-Rouge

Vide-greniers

Le vide-greniers organisé par l'Union de quartier Portail-Rouge se déroulera dimanche 8 septembre. Ouverture des inscriptions lundi 15 juillet à la MJC Pont-du-Sonnant (maison de quartier Fernand-Textier). Pour s'inscrire, se munir d'une pièce d'identité et d'une photocopie de celle-ci, il n'y aura pas de possibilité de faire de copie sur place. Tarif des emplacements : 10 € (adulte) et 5 € (enfant) ♦

■ Tramway

Travaux d'entretien des voies

La Semitag entreprend des travaux de meulage des voies du tramway. En raison de la fréquence de passage des trams en journée, ces interventions sont programmées de nuit, de 21 h à 6 h. À Saint-Martin-d'Hères, ces travaux ont lieu du 3 au 8 juin sur le secteur Chavant - Neyrpic - Belledonne. Du 10 au 15 juin sur le secteur Neyrpic - Belledonne - Les Taillées - Etienne Grappe ♦

■ Lignes de bus 23 et 34

Déviations pendant les travaux

Suite aux travaux de réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public réalisés sur l'avenue Marcel-Cachin, la Ville va procéder à la réfection de la voirie. Pour la bonne exécution de ces travaux, la déviation des lignes de bus 23 et 34 est mise en place. La ligne 23 est déviée dans les deux sens, entre les arrêts "Les Écoles" et "Zella Melhis" jusqu'à la fin du mois de juin. Des arrêts provisoires sont placés au croisement des avenues Marcel-Cachin et Paul-Eluard, ainsi que sur la rue George-Sand (angle rue Chopin). Les arrêts "Chopin", "général de Gaulle", "La Chatelière" et "Le Marais". Quant à la ligne 34, elle est déviée dans les deux sens, entre Poisat et Grenoble et empruntera la voie sur Eybens pour les périodes du 17 au 21 juin. Ces dates peuvent être modifiées en fonction des contraintes du chantier.

Pour tout renseignement, contacter les services techniques au 04 76 60 73 85 ♦

■ Moustique tigre

Mesures de prévention

Le moustique tigre est une des nombreuses espèces de moustique qui pique l'homme. Il est aujourd'hui implanté et actif sur le département de l'Isère depuis 2012. À la différence des moustiques "classiques", le "tigre" pique toute la journée et sa piqûre est plus douloureuse. Il peut également, dans des conditions très particulières, transmettre deux maladies graves, la dengue et le chikungunya. Le moustique femelle pique l'homme pour faire mûrir ses œufs. Ensuite elle pond dans des eaux stagnantes (une très petite quantité suffit) et ses œufs s'y développent jusqu'à atteindre le stade adulte. Le moustique tigre vit au plus près de nos maisons, ainsi le moustique qui vous pique est souvent né chez vous !!

Pour lutter efficacement, les seules solutions sont :

- se protéger : porter des vêtements longs et amples ; dormir sous une moustiquaire imprégnée ; appliquer sur la peau des produits anti-moustiques adaptés à l'âge ; appliquer sur les vêtements un produit répulsif spécial textile ; mettre en marche la climatisation (les moustiques fuient les endroits frais).

- lutter : éliminer encombrants, déchets verts et détritiques du jardin, de la terrasse... ; changer l'eau des plantes au moins une fois par semaine ; supprimer les soucoupes ou remplacer l'eau des soucoupes et vases par du sable humide ; vérifier le bon écoulement des eaux de pluies ; couvrir les réservoirs d'eau d'une voile ou d'un simple tissu ; entretenir le jardin (le moustique aime s'y reposer) ; débroussailler, tailler les haies, ramasser les fruits tombés et les végétaux.

Renseignements et signalement de présence de moustiques tigres : pour toute information complémentaire, contacter le service communal d'hygiène et de santé au 04 76 60 74 62 qui répondra à vos questions et enverra un agent de l'Entente inter-départementale de démoustication pour procéder à une recherche de gîte et un traitement anti-larvaire si nécessaire. C'est un service gratuit jusqu'au 31 août ♦

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

RECEVEZ



**DE 25 À
49,99 €
D'ACHAT**

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN

**à partir
de 50 €
D'ACHAT**

RECEVEZ



OFFRE NON CUMULABLE.
Exemple : pour 100 € d'achat,
vous recevez 5€



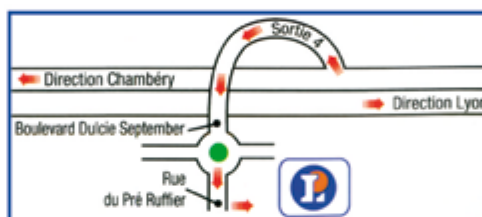
**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
Rue du Pré Ruffier



OUVERT

Lundi, Mercredi et Jeudi :
8h30-12h30 / 14h00 - 19h30
Mardi : non-stop 8h30-20h00
Vendredi : 8h30-20h00
Samedi 8h30-19h30

À DÉCOUVRIR DANS VOTRE PARAPHARMACIE

DU 5 AU 15 JUIN 2013

TURBOSLIM ET CALORILIGHT FORTE PHARMA

Maîtrisez votre faim avec TurboSlim
et éliminez 50 % des calories de repas
avec CaloriLight !⁽²⁾



*Sur les produits
présents en magasin
des gammes
TURBOSLIM 30% et CALORILIGHT.

**Ticket
E.Leclerc
30%**
Avec la carte

**L'autobronzant
BARIÉSUN
Gelée dorée
100 ml
à moitié prix****

**Pour l'achat
du Gommage Intégral
URIAGE 200 ml.

**GOMMAGE INTÉGRAL
ET AUTOBRONZANT
BARIÉSUN GELÉE DORÉE
URIAGE**
Un gommage ultra doux
pour peaux sensibles
et une gelée autobronzante
fondante :
votre programme parfait
pour une peau hâlée.



OENOBIOL SOLAIRE
Aide à préparer, activer
et prolonger le bronzage.
N°1 des
compléments
alimentaires
solaire.⁽³⁾

**Ticket
E.Leclerc
30%**
Avec la carte

*Sur les produits présents
en magasin de la gamme
OENOBIOL SOLAIRE.



AVEC VOTRE CARTE E.LECLERC, VOS MARQUES PRÉFÉRÉES VOUS RAPPORTENT DE L'ARGENT⁽¹⁾
Pour bénéficier des "Tickets E.LECLERC", venez retirer votre Carte E.LECLERC à l'accueil de votre magasin.
Carte 100% gratuite et disponible immédiatement.

(1) Offres en Ticket E.LECLERC non cumulables avec les produits des mêmes gammes bénéficiant d'un autre Ticket E.LECLERC ou d'une autre promotion. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. (2) Compléments alimentaires, à utiliser dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain. (3) IMS Health - Pharmacie et Parapharmacie - Ventes en volume - CF décembre 2012. La Carte E.LECLERC fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achat en "Ticket E.LECLERC" sur présentation de la Carte E.LECLERC en caisse. Les "Tickets E.LECLERC" sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.LECLERC, et utilisables sur tous les produits de l'assortiment des gammes OENOBIOL SOLAIRE, TURBOSLIM et CALORILIGHT (hors carburant et livres). Les offres bénéficiant d'un Ticket E.LECLERC seront limitées à 15 produits par foyer par opération. Si une carte E.LECLERC n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.LECLERC seront automatiquement supprimés du compte carte. Le montant de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos "Tickets E.LECLERC". Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les "Tickets E.LECLERC", adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs "Tickets E.LECLERC" et remises immédiates en caisse attribuées par le fournisseur sont délivrés pour son compte par les centres E.LECLERC. Les offres présentées dans ce document sont valables pendant la durée du prospectus. Les articles proposés ont été commandés en quantité suffisante pour répondre à la demande. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif et sous réserve d'erreurs typographiques. Photos non contractuelles.

La Parapharmacie E.Leclerc

Dépenser moins pour se sentir bien

E.LECLERC ÉCHIROLLES - ESPACE COMBOIRE

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00